M 1659 – 1242 – 5,00F

du 26 mars au 1er avril 1981

l'humanité rouge

organe central du PCML

2 millions de personnes agées vivent avec 1400f par mois

voir pages centrales

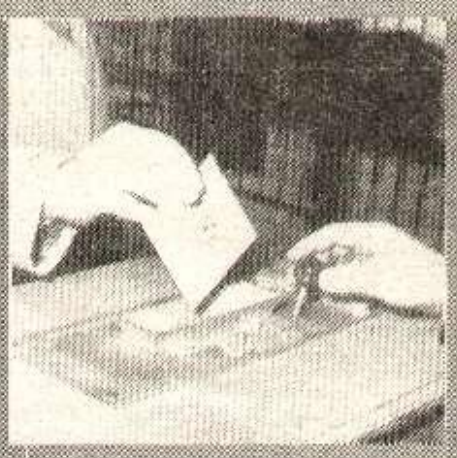

DIX MESURES POUR QUE ÇA COMMENCE A CHANGER

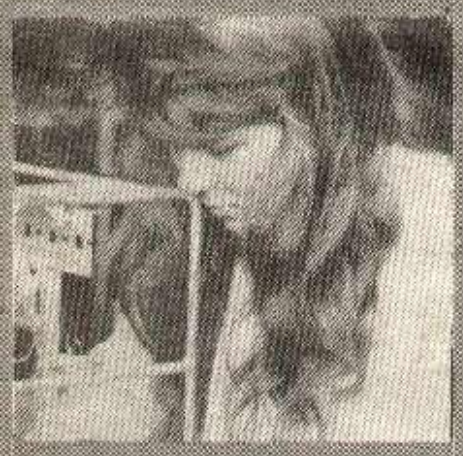

•Pas de carte blanche. Le PCML jugera sur pièces.

•Pour le 2è tour, sa décision prendra en compte les engagements du candidat de gauche sur 10 mesures qui marqueraient l'amorce d'un changement favorable à la lutte des travailleurs.

PIERRE BAUBY, CANDIDAT ANTI-COLONIALISTE

Les quatre «grands» candidats à l'élection présidentielle ont tous ceci de commun : ils sollicitent les suffrages de peuples colonisés vivant à des milliers de kilomètres de la France. Attitude qui signifie que, pour eux, ces colonies sont la France. Certains d'entre eux leur accordent une extrême importance. Chirac vient, par exemple, d'y effectuer une tournée électorale. Les voix des DOM-TOM sont, dans leurs esprits, celles qui feront la différence.

Pour Pierre Bauby, les DOM-TOM, ce n'est pas la France ; ce sont des pays colonisés. Le 10 mars dernier, il a publié un communiqué déclarant :

« Dans la bataille de l'élection présidentielle, chacun des candidats est confronté à l'existence, loin de l'hexagone, de "départements et territoires d'outre-mer".

*» Pour Pierre Bauby, candidat du PCML, **ces "DOM-TOM" ne sont autres que des colonies** de la France, exploitées, pillées, opprimées pour les surprofits coloniaux des grands trusts français.*

» La seule réponse du mouvement ouvrier, face à une telle situation, ne saurait être que le droit à l'indépendance des peuples de ces colonies et plus encore le droit à la réparation de l'exploitation coloniale antérieure : les économies de ces pays ont été profondément déséquilibrées en fonction des besoins du colonialisme français et non de leurs peuples.

*» C'est pourquoi, rejetant toute forme de chauvinisme, et en continuité des combats menés contre l'impérialisme et le colonialisme, P. Bauby et le PCML soutiendront les peuples de ces colonies qui, le plus souvent, recourent massivement à l'abstention lors des consultations électorales organisées par le colonialisme français. **Il n'y aura donc pas de bulletin de vote au nom de Pierre Bauby dans les différents DOM-TOM.**»*

DÉCLARATION COMMUNE DU COMITÉ CENTRAL DU PCML (FRANCE) ET DE LA DÉLÉGATION EXTÉRIEURE DE SWAUTI YA UMATI (COMORES)

A l'occasion des élections présidentielles en France, la Délégation extérieure de Swauti ya umati a brossé au Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste et à son candidat Pierre Bauby, un tableau de la situation aux Comores et en particulier à l'île comorienne Maore (Mayotte).

Situé dans la zone stratégique de l'océan Indien, à l'entrée du canal de Mozambique, l'archipel des Comores est constitué de quatre îles Ngazidja, Dzuwani, Maore et Mwali. C'est aprés plus de cent quarante ans passés sous le colonialisme français que ce pays accède à l'indépendance le 6 juillet 1975. Cependant le colonialisme français a passé outre à ses engagements (accords du 15 juin 1973 consacrant l'intégrité de l'archipel des Comores) et à la volonté massivement exprimée par le peuple comorien : 95% de «oui» lors de la consultation du 22/12/1974. Il continue d'occuper l'île comorienne Maore (Mayotte) et l'a transformée en une base militaire destinée à servir ses visées dans la région. Ce faisant, il n'hésite pas à violer les décisions et résolutions des diverses instances internationales, ONU, OUA, Mouvement des non-alignés.

Le PCML et Swauti ya umati dénoncent l'hypocrisie que constitue le statut conféré à Maore de «collectivité territoriale d'un type particulier au sein de la République française» et exigent le respect de l'intégrité territoriale des îles Comores.

Pour sa part, Pierre Bauby, candidat du PCML aux présidentielles, déclare qu'il n'envisagera en aucun cas de faire déposer des bulletins à son nom dans l'île de Maore (Mayotte).

Troupes française hors des Comores
Respect de la souveraineté nationale des îles Comores.

Le 18/03/81

L'UNION POPULAIRE POUR LA LIBERATION DE LA GUADELOUPE APPELLE A L'ABSTENTION

Le 26 avril 1981 aura lieu l'élection du président de la République française.

Cette élection intéresse en premier chef le peuple français, elle intéresse aussi le peuple guadeloupéen, car elle survient à un moment crucial de la lutte engagée par ce dernier pour préserver son identité culturelle, faire respecter sa dignité et conquérir son indépendance nationale.

Ce moment est particulièrement grave, le gouvernement français ayant délibérément choisi d'utiliser la force militaire pour noyer dans un bain de sang la volonté du peuple guadeloupéen de mettre un terme à la domination coloniale et de se constituer en nation libre et souveraine.

Le projet politique de l'ULPG : «Unir les Guadeloupéens pour conquérir l'indépendance et accomplir la révolution nationale démocratique» qui traduit l'aspiration profonde des larges masses populaires, tend à devenir une revendication dominante.

Cette revendication légitime s'inscrit dans le cadre du «Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Le pouvoir colonial s'y oppose farouchement et met en branle toute la panoplie de son appareil de répression.

La Guadeloupe est occupée et quadrillée militairement. Chaque jour, des patriotes font l'objet de perquisitions, d'interpellations, de gardes à vue et les opérations «coup de poing» se multiplient.

Parallèlement, se développe une campagne d'intoxication par la radio-télévision coloniale et par «France-Antilles», le journal du fasciste Hersant.

Réclamée par les représentants de l'Import-Export, les gros propriétaires fonciers et politiciens véreux, traîtres à la patrie, la répression, suprême argument du colonialisme, est méthodiquement organisée sur ordre de l'Elysée et de Matignon par le «ministre des DOM», Dijoud.

Ainsi, ces prochaines élections présidentielle françaises se préparent-elles dans un climat de provocation et de répression, minutieusement entretenu dans le but évident d'intimider le peuple guadeloupéen.

Mais ce peuple digne ne se laissera pas intimider. Il administrera aux tenants de la politique coloniale la preuve de son irréversible engagement dans la lutte de libération nationale.

L'UPLG dit non à cette mascarade électorale qui se déroulera à l'ombre des automitrailleuses, des fusils des CRS, gendarmes, képis rouges, sous la surveillance des renseignement généraux et de la DST.

L'UPLG estime que les organisations politique guadeloupéennes qui se déclarent anticolonialistes et progressistes doivent s'abstenir de solliciter le suffrage de notre peuple, au nom des candidats de gauche.

Nos alliés, les anticolonialistes français, doivent admettre que la Guadeloupe en lutte pour sa libération ne saurait se laisser diviser en partisans de la gauche et partisans de la droite française.

Guadeloupéennes, Guadeloupéens,

—participer à ces élections, c'est faire le jeu du colonialisme, et se laisser détourner de la seule voie juste : la voie de la révolution et de l'indépendance.

—s'abstenir, c'est condamner la politique assimilationniste, déjouer les pièges du colonialisme et s'engager dans la voie de la résistance nationale à l'occupation étrangère.

L'UPLG appelle le peuple guadeloupéen à se mobiliser massivement pour faire de l'abstention aux élections présidentielles françaises une grande victoire du mouvement de libération nationale.

UPLG

Chasse gardée, défense d'entrer !

En 1976, Giscard d'Estaing, fidèle à lui-même, faisait adopter une loi scélérate : elle faisait passer de 100 à 500 le nombre des parrainages nécessaires pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle ; dans le même temps, elle interdisait à chaque élu de pouvoir parrainer plus d'un candidat ; enfin, il fallait que ces parrainages soient recueillis dans au moins trente départements. Giscard voulait ainsi rendre aussi difficile que possible, voire impossible, la participation de «petits candidats» à l'élection présidentielle. Il portait ainsi une grave atteinte à l'exercice de la liberté d'élire et d'être élu, pourtant déjà considérablement limité par les obstacles financiers.

A l'époque, les députés du PCF et du PS s'étaient opposés à cette loi dirigée contre le suffrage universel. Une attitude conforme à ce vote aurait voulu que les élus de ces deux partis soient laissés libres de parrainer ou non les candidats s'adressant à eux. Or, voilà que les directions du PCF et du PS le leur ont interdit, menaçant d'exclusion ceux qui passeraient outre à cette interdiction. Cette décision aggrave le caractère anti-démocratique de la loi giscardienne. Du fait de Giscard, il était déjà extrêmement difficile de pouvoir recueillir les parrainages nécessaires ; la décision du PCF et du PS le rend impossible. C'est en tout cas la situation créée pour notre candidat, Pierre Bauby, et qui l'est aussi pour d'autres. Par ces temps où l'on aime trouver des convergences, en voilà une entre Giscard, Mitterrand et Marchais. Convergence contre la liberté d'expression, sous le mot-d'ordre : *«Chasse gardée, défense d'entrer !»* Des arguments sont avancés pour tenter de justifier cette politique anti-démocratique.

On ne peut pas parrainer des candidats qui vont nous critiquer» : l'argument serait recevable si les candidats en question avaient pour cible de leur campagne Mitterrand ou Marchais et non Giscard. Mais tel n'est pas le cas. Ni pour Pierre Bauby, ni pour d'autres. Ceux qui ont pour cible les candidats du PCF et du PS vont d'ailleurs chercher leurs parrainages du côté de la droite. Refuser de laisser s'exprimer ceux qui, tout en combattant Giscard sont néanmoins en désaccord avec le PCF et le PS, cela revient à refuser le pluralisme. C'est vouloir imposer le silence ou le ralliement.

La présence de petits candidats va nous prendre des voix» entend-on encore : il y a là un mépris à peine voilé de la capacité de discernement des travailleurs, un manque de confiance frappant en leur capacité de choisir leur candidat. Si un travailleur est décidé à voter PC ou PS, il votera Marchais ou Mitterrand. S'il vote pour un petit candidat, c'est qu'il est en désaccord avec tels ou tels points de la politique de ces partis. On voudrait lui imposer son vote, en lui refusant la possibilité de choisir librement pour qui voter. C'est d'ailleurs un bien mauvais calcul que de croire que ceux qui auront été ainsi empêchés de voter librement se replieront sur Marchais ou Mitterrand. La plupart ne se reconnaissent ni en l'un ni en l'autre.

La multiplicité des candidatures fait le jeu de Giscard» entend-on également. Que l'on sache, c'est au second tour, pas avant, que se pose la question de l'attitude à adopter pour battre Giscard. Loin de nuire à la lutte contre Giscard, un choix démocratique du PCF et du PS aurait favorisé un élan, dans la perspective du second tour. Mais, d'étroits intérêts électoraux ont prévalu sur la défense de la liberté d'expression. Les directions du PCF et du PS ont montré qu'elles étaient profondément conservatrices, attachées à imposer le maintien du monopole existant sur la vie politique française. Il y a loin des proclamations anti-giscardiennes et démocratiques à la réalité. Solide raison pour être vigilants et refuser les chèques en blanc.

Pierre BURNAND

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau.
Administration : Max Durand.
Imprimé par APDA – Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
L'HUMANITÉ ROUGE – BP 201 – 75926 Paris Cedex 19 – CCP : 30 226 72 D La Source – Commission paritaire : N° 57952 – Dépôt légal : 1er trimestre 1981.

Les 10 questions du PCML

Quel que soit le président de la République élu le 10 mai prochain, les problèmes fondamentaux auxquels sont aujourd'hui confrontés les travailleurs (chômage, baisse du pouvoir d'achat, atteintes aux libertés, aggravation de la situation internationale) ne seront pas résolus.

Pour ce faire, il faudrait rompre radicalement avec le système capitaliste et impérialiste basé sur la recherche du profit maximum tant à l'intérieur que par rapport au Tiers Monde. La logique du système conduit aux restructurations, à la concurrence infernale qui ne peuvent qu'être contradictoires avec les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière et du peuple.

Aussi faudra-t-il, en toute hypothèse, que les travailleurs continuent à compter sur leur organisation, sur leur détermination, sur leurs luttes.

La victoire du candidat de gauche le mieux placé peut-elle améliorer, ne serait-ce qu'un peu, la situation des travailleurs? Pour ce faire, il faut qu'un minimum d'engagements précis soient pris, tant pour les problèmes immédiats que pour les perspectives de lutte ultérieures.

C'est le sens des 10 questions que le PCML pose dès maintenant, afin que des engagements clairs et précis soient pris, dès la campagne du premier tour.

En fonction des prises de position du candidat de gauche le mieux placé sur ces 10 questions, le PCML fera part de son analyse pour le deuxième tour.

Le candidat de gauche le mieux placé au 2ème tour s'engage-t-il :

1— à ne gouverner avec aucun de ceux qui ont soutenu Giscard?

2— à faire embaucher définitivement les travailleurs hors statut par les entreprises où ils sont intérimaires, sous contrats à durée limitée, stagiaires Barre?

3— à indemniser tous les chômeurs à un taux au moins égal au SMIC et à rétablir leurs droits à la Sécurité sociale sans limitation de durée?

4— à diminuer la durée du travail sans diminution de salaire?

5— à abroger toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires, prises ces dernières années contre les libertés démocratiques : loi «sécurité et liberté», loi anti-casseurs, atteintes au droit de grève et aux libertés syndicales. A amnistier les prisonniers politiques (Corses, Bretons, Tahitiens, Guadeloupéens, etc...). A dissoudre la Cour de sûreté de l'Etat, les tribunaux militaires, les CRS, la gendarmerie mobile, la Légion étrangère, ainsi que les milices patronales et les groupes préconisant le racisme ou faisant l'apologie du fascisme?

6— à abroger toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires, prises ces dernières années contre les travailleurs immigrés et à accorder l'égalité totale des droits politiques et syndicaux entre travailleurs français et immigrés, ce qui inclut le droit d'élire et d'être élu?

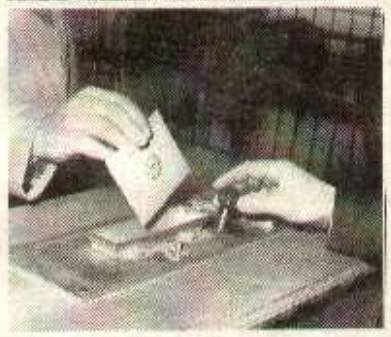

7— à mettre en place une représentation réelle de tous les courants politiques, même minoritaires : droit réel d'expression à la radio-télévision, représentation proportionnelle intégrale lors des différentes consultations électorales, remboursement total des frais électoraux, liberté de candidature aux élections?

8— à apporter une aide politique, sanitaire et en matériel militaire aux peuples qui luttent contre l'une ou l'autre des deux superpuissances impérialistes qui rivalisent pour l'hégémonie mondiale et menacent la paix (Afghanistan, Erythree, Cambodge, Salvador)?

9— à reconnaître le droit à l'indépendance immédiate des colonies françaises que sont les soi-disant DOM-TOM et à soutenir les revendications de leurs peuples. A retirer les troupes françaises stationnées en Afrique et à restituer les bases militaires aux pays où elles se trouvent?

10— à édifier en France un réseau de protection civile permettant d'abriter la population en cas de menace ou d'attaque nucléaire?

2e TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

«Il faut que le débat porte sur le contenu de la politique du candidat de gauche»

Le 24 mars, Pierre Bauby tenait une conférence de presse, à Paris, dans le but de faire le point sur sa campagne et de présenter les 10 questions que le PCML pose aux candidats de gauche dans la perspective du second tour. Voici l'essentiel de ses déclarations.

Je voudrais tout d'abord dénoncer, de la manière la plus ferme, la loi inique de 1976, cette loi anti-démocratique. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à le faire et de nombreux journalistes ont pris position ces derniers jours et ces dernières semaines contre cette loi, contre le fait qu'elle ait fait passer le nombre de parrains de 100 à 500; mais ce qui me semble le plus grave dans cette loi, ce n'est pas tant le nombre de signatures nécessaires pour être candidat que le fait que les élus ne puissent signer que pour un seul candidat. Ce n'est pas forcément l'argument le plus souvent cité, mais je crois que c'est le plus grave car cela transforme le parrainage, c'est-à-dire le fait de reconnaître qu'un courant politique a le droit de s'exprimer au premier tour, en une forme de soutien. Dans le même sens, je dénonce aussi les pressions des préfectures, des sous-préfectures, sur les élus, sur les maires en particulier, pressions qui sous de multiples formes, sont venues renforcer la loi dans son application. Tout est fait pour polariser la vie politique entre les quatres grands partis qui existent aujourd'hui en France, pour empêcher finalement tout autre courant de s'exprimer. A la limite, ce sont ces quatres grands partis qui choisissent qui, parmi les petits candidats, pourra on ne pourra pas être candidat au premier tour.

Je tiens aussi à aborder la lourde responsabilité que prennent le PCF et le PS en interdisant à leurs élus de signer pour d'autres candidats. Ils empêchent ainsi des courants du mouvement ouvrier, comme le notre, d'être présents au premier tour. Or, celui-ci est justement fait pour qu'il puisse y avoir un réel débat démocratique avec tous les courants politiques qui existent. De ce point de vue-là, nous pensons qu'ils font un mauvais calcul car le fait d'empêcher certains courants politiques d'être présents au premier tour va conduire un certain nombre d'électeurs soit à ne pas se déplacer au premier tour, soit à voter blanc ou nul. Il n'est pas évident que les partis de gauche, sur cette base-là, arrivent à mobiliser ces électeurs-là correctement pour le second tour.

AU SUJET D'UNE CANDIDATURE COMMUNE DE PETITS CANDIDATS

Il a été question, ces dernières 24 heures de contacts pris entre certains petits candidats pour, éventuellement, une candidature commune. Nous avons, en ce qui nous concerne, dit dès le départ, que si nous n'arrivions pas à réunir les 500 signatures, nous serions partisans effectivement de contacts en vue d'une candidature commune. Nous restons prêts à tout contact, et nous avons d'ailleurs pris contact en ce sens tant avec le PSU qu'avec Krivine. Mais, en ce qui nous concerne, nous n'acceptons pas le préalable qu'a l'air de vouloir mettre Krivine sur la question du désistement inconditionnel au deuxième tour. Le seul préalable, nous semble-t-il, devrait être d'être contre Giscard, contre toutes les attaques portées ces derniers mois et années, et prévues pour les prochains mois, contre les travailleurs. C'est le seul préalable qui nous semble se justifier.

Ce qui a rendu les choses très difficiles c'est le décret du Conseil des ministres le 14 janvier. Il interdit un regroupement de candidatures. Une fois que l'élu aura signé son formulaire de parrainage, il ne pourra pas le modifier. Ce sont les mathématiques giscardiennes qui font que s'il y a quatre candidats qui ont chacun 400 signatures, 4 fois 400 ça fait zéro. Ça nous aurait semblé être la meilleure situation mais c'est rendu impossible.

Pour le moment, il n'y a qu'Arlette Laguillier qui ait les 500 signatures. Tous les contacts que nous avons pu essayer d'avoir avec Lutte ouvrière n'ont donné aucun résultat. On n'a pas réussi à établir le contact avec eux. Même contre la circulaire Bonnet, ils n'ont pas bougé.

Le PSU nous a dit, hier soir, qu'il pensait y arriver; mais que ce n'est pas sûr. En fonction de l'évolution de leur situation, on se recontactera dans les jours qui viennent.

Pour conclure sur ce point, il est clair que s'il n'y a pas, dans les prochains jours, d'évolution de la situation de la part des grands partis de gauche, nous ne réunirons pas les 500 signatures. On peut espérer que les différentes prises de position qui se sont multipliées, comme dernièrement celle d'Yves Montand, de la part de personnalités attachées à la démocratie fassent évoluer les choses. Nous continuerons à nous battre en ce sens; nous ne nous avouerons battus que s'il n'y a pas d'autre moyen.

LE SECOND TOUR : UNE QUESTION TRES MAL POSÉE

Il a été beaucoup question, ces derniers jours, du second tour. Il en a été question, hier soir encore, lors de l'émission télévisée «Cartes sur table» à laquelle était invité Georges Marchais. Cette question du second tour, nous semble jusqu'à présent très mal posée. Elle est mal posée par Mitterrand, tout simplement parce qu'il refuse de répondre à une question essentielle : avec qui gouvernerez-vous? Cette question, il a refusé d'y répondre la semaine dernière et il continue de refuser d'y répondre. Pourtant, c'est une question essentielle aujourd'hui à poser.

La question du second tour est mal posée aussi par Marchais. Car, s'il a raison de faire part de ses craintes quant à l'évolution de Mitterrand, les réponses qu'il apporte sont de fausses réponses. Parler de ministres communistes, du nombre de voix qu'il aura au premier tour, ça ne peut pas être de bonnes réponses aux questions, aux craintes qu'il manifeste. Les vraies questions, à notre avis, sont celles du contenu politique, c'est là-dessus qu'il faut faire porter le débat, non pas sur ministres ou pas. Car ministres pour quoi faire? Ce n'est pas non plus sur le nombre de voix suffisant au premier tour ou pas qu'il faut faire porter le débat. C'est sur la question du contenu politique. C'est là le sens de notre démarche, pour le deuxième tour.

Les candidats de gauche vont être amenés à répondre à nos questions dans le cadre de la campagne. Pour prendre un exemple concret, dans une interview au journal *Le Monde* du mois de juillet dernier, François Mitterrand se prononce pour une aide matérielle à la résistance afghane. Dans son livre *«Ici et Maintenant»* paru à la rentrée, il se prononce contre. Il a changé d'opinion visiblement. Cette question-là, il sera amené à y répondre. Dans ce qui sera dit dans la campagne, nous verrons les positions. En fonction de cela, nous ferons une analyse pour le second tour.

AMNISTIE COLETTE MEYNARD DOIT ETRE LIBEREE !

La Cour de cassation de l'Etat a rendu son arrêt, Colette Meynard doit rester en prison pendant les deux années et demi décidées par la Cour de sûreté de l'Etat. Le pourvoi en cassation était la dernière possibilité, sur le plan strictement juridique de remettre en cause le verdict de la Cour de sûreté de l'Etat. Colette Meynard est accusée d'avoir participé à une «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat». En fait le gouvernement a voulu faire un exemple, en frappant sévèrement une militante du continent capable d'être solidaire avec les Corses en lutte contre l'Etat français.

La CFDT, dont Colette est adhérente, a publié un communiqué dans lequel elle déclare notamment: (...) *«que le jugement qui frappe Colette Meynard est totalement inique:*

– c'est un jugement politique. La Cour de sûreté de l'Etat est une juridiction d'exception, directement contrôlée par le pouvoir. La CFDT s'est toujours prononcée contre cette juridiction.

– c'est un jugement qui montre la totale incapacité du pouvoir à résoudre les problèmes posés en Corse. Loin de prendre en compte les aspirations de la population de l'île, il use de la répression. La Cour de sûreté de l'Etat fonctionne pour frapper les militants corses.»

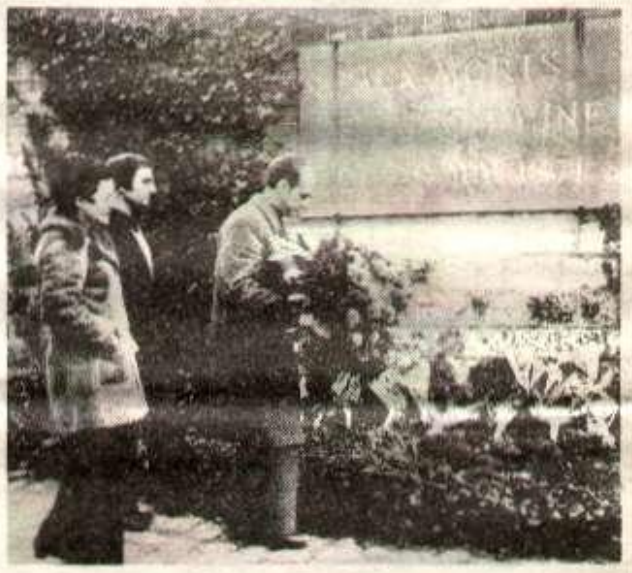

IL Y A 110 ANS : LA COMMUNE

Le 18 mars, une délégation du Secrétariat politique du PCML, composée de Camille Granot, Pierre Bauby et Pierre Burnand, s'est rendue au Mur de Fédérés pour y déposer une gerbe en hommage à ceux qui, il y a 110 ans, *«montèrent à l'assaut du ciel»*

CONTRE LES LOIS ET LES CIRCULAIRES ANTI-IMMIGRES
LES RAFLES ET LES EXPULSIONS
LA DIVISION LES QUOTAS
LES RACISMES ET LES ACTES FASCISTES

POUR LA DEFENSE DES LIBERTES

POUR L'EGALITE DES DROITS

FRANCAIS-IMMIGRES NOTRE FORCE C'EST NOTRE UNITE

MANIFESTATION SAMEDI 4 AVRIL A BARBES 14H

A L'APPEL DE NOMBREUSES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET DE SOLIDARITÉ

ERRATUM

Le numéro de téléphone de la librairie *Le Phénix* est le 2727031. Le numéro signalé dans notre précédente édition était le fait d'une erreur.

MRAP 21 MARS: CONTRE LE RACISME

Plus d'un millier de personnes ont participé aux Etats généraux de lutte contre le racisme organisés samedi 21 par le MRAP à Paris.

De nombreux témoignages, émanant de comités locaux (près de la moitié des 130 comités que compte actuellement le MRAP étaient représentés), de représentants d'associations d'immigrés ou de soutien aux travailleurs immigrés, de participants, ont constitué l'essentiel de cette journée. Témoignages révélateurs de l'aggravation actuelle du racisme et aussi d'actions menées contre ses manifestations.

Au total, une importante et riche contribution au combat contre le racisme et à sa dénonciation, et dont nous rendrons compte largement dans notre prochaine édition.

Quant au débat, sans toutefois l'entraver, les actions négatives menées dans diverses municipalités gérées par des élus PCF ont pesé sur lui et les contradictions qu'elles ont suscitées ne sont pas réglées : certaines réactions dans la salle l'ont bien montré (par exemple, lors de la présentation des résultats de l'enquête organisée par le MRAP avant ces Etats généraux, les réponses concernant ces actions étant en majorité critiques).

Parmi les témoignages quelques-uns dénonçaient ces actions et les conceptions qui y ont conduit, par exemple celui d'une institutrice d'école d'Ivry. Peut-être est-ce cela que *L'Humanité* dans son compte-rendu décrit comme *«deux ou trois représentants d'organisations qui ont cru pouvoir se servir de l'occasion pour placer de dérisoires attaques anticommunistes»* (1).

Le MRAP pour sa part a clairement désapprouvé ces actions. Cette désapprobation, plusieurs fois réaffirmée (y compris à ces Etats généraux), *L'Humanité* n'en a d'ailleurs toujours pas fait état.

La cible du combat antiraciste, c'est le racisme d'Etat, la politique ségrégationniste du gouvernement, les activités des groupes d'extrême-droite, l'héritage idéologique de siècles de domination impérialiste de la France sur d'autres peuples, perpétrée aujourd'hui directement dans les DOM-TOM, ou sous d'autres formes néo-coloniales... Ces Etats généraux auront contribué à bien mettre en lumière cette cible, à faire avancer le débat et clarifier les idées pour mieux la frapper.

G.C.

(1) Ce compte-rendu attribue de plus au maire adjoint de Marseille une action raciste de la municipalité de droite de St-Chamas, petite ville de la même région.

Ignorance, confusion, erreur...? En tous cas, le soucis de la vérité passe nettement après l'impératif de la critique du Parti socialiste concurrent!

LA MAGISTRATURE SOUS LE JOUG DE SECURITE-LIBERTE

UN JUGE PARLE DE LA JUSTICE

La «sécurité» est un des grands mots de la campagne présidentielle. Le 12 mars dernier, *Antenne 2* y consacrait une émission spéciale; Peyrefitte, aprés la parution de son dernier livre, *Les chevaux du lac Ladoga*, parcourt la France et occupe les antennes et les écrans pour y exposer la propagande giscardienne.

«Sécurité», que de crimes sont commis en ton nom! Tandis que le devant de la scène est occupé par cette propagande, une vaste opération de mise au pas de la justice et des juges est en cours. L'arbitraire a gagné du terrain. Le pouvoir veut une justice à sa botte.

Qui de mieux placé qu'un juge pour dénoncer la machination?

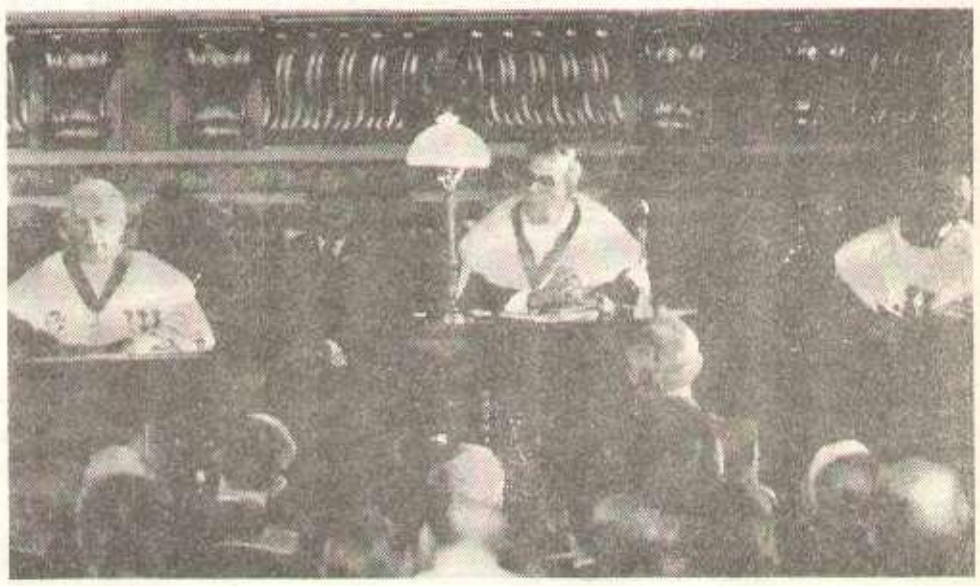

S'il doit être question de Justice durant la campagne présidentielle, ça sera sans doute à travers l'idée de sécurité. Malheureusement, il ne s'agira pas d'un débat : elle fait, dans son fondement sinon dans ses applications actuelles, l'unanimité. Des réactionnnaires aux réformistes, du *Monde* à *Qui Police*, tous sont d'accord pour décider que la France a peur et nul ne dit à voix haute ce qu'il sait : aucune raison d'avoir peur (1), si ce n'est de l'évolution du capitalisme, en particulier du chômage, du racisme et de la mort des libertés conquises chèrement par et pour les travailleurs. *L'Humanité rouge* a déjà posé ce problème à l'occasion de chaque manifestation de cette idéologie : rôle de la Cour de sûreté, événements du 23 mars 1979 et leurs suites judiciaires, élimination de Mesrine au nom d'une «légitime défense permanente» en faveur de la police, propos et politiques des municipalités importantes y compris de gauche, et puis surtout Loi Peyrefitte assurant la sécurité (des petits et gros possédants et de l'Etat Giscard-Barre) et protégeant les libertés (sauf celles de travailler, de lutter ou celle d'être étranger en France (2)).

QUAND L'APPLICATION DE LA LOI ELLE-MEME DEVIENT DANGEREUSE

Mais il n'est pas sûr du tout qu'on entende parler de l'institution judiciaire elle-même, c'est-à-dire des tribunaux, de ce qui leur est confié, de ceux qui y travaillent. Pourtant, il s'agit bien de la même chose : dans l'équipe Giscard-Barre, Peyrefitte a un rôle précis, qui est de contenir les effets politiques et sociaux de la déliquescence du capitalisme, et ceci grâce aux tribunaux ou bien malgré eux s'il le faut. Soyons plus précis : la Justice a pour rôle, de tout temps, d'appliquer les lois, règles valables pour tous, à des situations particulières, au besoin en utilisant la souplesse ou les contradictions de la norme établie. Ces contradictions sont nombreuses dans un système libéral bourgeois, qui ne peut se maintenir que par des concessions au prolétariat. Ainsi, les locataires, les militants syndicalistes, les salariés des entreprises, ... ont obtenu des droits dans le système bourgeois. Ce rôle d'application de la loi risque donc d'être dangereux pour un pouvoir qui, comme celui de Giscard, n'accepte plus de limites ou de contestations et ne peut sans doute pas s'en permettre car il fait prévaloir des intérêts que seule la force – ou des complicités, comme celle du Parlement – sait imposer. Et le danger existe d'autant plus que les magistrats chargés de l'application de la loi ne peuvent recevoir d'ordres écrits, à la différence des fonctionnaires des autres secteurs ; et que, depuis treize ans, certains d'entre eux, au sein du Syndicat de la Magistrature, tentent de barrer la route à cette évolution de l'Etat et de «donner leur tour» à d'autres droits que ceux du capital.

COMMENT PEYREFITTE S'Y PREND POUR ELIMINER LES GENEURS

Pour venir à bout de tout cela, Peyrefitte avait deux possibilités :

– ou bien retirer aux tribunaux une part de leurs attributions, en confiant à des gens totalement fiables l'application de certains secteurs du droit. C'est ainsi que la protection de l'enfance est peu à peu monopolisée par les DDASS (3), que les banques et les grands magasins règlent eux-mêmes la plupart de leurs problèmes de chèque sans provisions ou de vols avec la bénédiction du pouvoir, les HLM ceux d'arriérés de loyers. C'est ainsi également qu'ont été créés les conciliateurs, «hommes de confiance» par leur âge (retraités) et leur recrutement (choix du ministère), chargés de tous les petits contentieux et forcément moins attentifs que certains juges au contenu d'un contrat inéquitable, à l'inégalité sociale, à un droit méconnu, etc...

– ou bien, deuxième solution, débarasser l'appareil judiciaire des gêneurs. La tâche a débuté en janvier 1979 pour Peyrefitte, avec sept articles de presse où il stigmatisait la *«poignée d'agitateurs»* représentant *«à peine 6% des juges»* (4). Avant lui, d'ailleurs, maint ministre avait tenté la chance, obtenant quelques sanctions disciplinaires. Mais avec Peyrefitte, il y aura seize poursuites pour la seule année 1980!...

Precisons là encore. Comme tout corps d'Etat, la magistrature connaît d'abord la répression antisyndicale quotidienne : demandes d'explication, refus de mutations, retards dans l'avancement, distribution «sélective» du travail dans le tribunal ... Et puis comme l'ensemble de la fonction publique là encore (5), la magistrature fait l'objet d'une grande reprise en main : refus de la concertation depuis de nombreux mois, rappels à une obligation de réserve qui empêche finalement toute expression publique un tant soit peu divergente du discours gouvernemental, modification des recrutements, privilégiant des couches plus âgées et/ou moins formées, donc plus traditionnalistes et plus maniables que les jeunes issus des facultés ou des écoles. Pour les juges, ces deux derniers points ont fait l'objet de travaux parlementaires. Après avoir réduit progressivement le nombre des reçus au concours principal de recrutement (celui ouvert aux licenciés en droit), Peyrefitte a obtenu l'organisation de trois concours exceptionnels ouverts aux 35-50 ans, à peu près sans condition de formation juridique (6). Puis, deux mois après, vingt-six députés de la majorité dont Jean Foyer, ont déposé un amendement, non encore soumis au vote, dont le principe est *«d'imposer l'obligation de réserve aussi bien aux magistrats qu'à leurs syndicats»* ; en clair, l'obligation de réserve consistant à s'abstenir d'exprimer publiquement une opinion politique, religieuse ou philosophique (sauf, dans la pratique, si cette opinion est adéquate au discours gouvernemental), cet amendement vise purement et simplement à supprimer les deux syndicats de magistrats, puisqu'ils n'auront plus de droit d'expression publique! Et le Syndicat de la Magistrature au premier chef, vue l'activité débordante de l'autre organisation...

POURQUOI L'INDÉPENDANCE DE LA MAGISTRATURE DOIT ETRE DÉFENDUE

Rien que de comparable dans tout cela avec d'autres fonctions publiques, dès maintenant ou pour l'avenir.

En revanche, le travail de Peyrefitte a été aussi de détruire ce que la magistrature a de spécifique et qu'il est convenu d'appeler son **indépendance**. Il s'agit d'une vieille notion de 1789 : la Justice étant amenée, comme on l'a dit plus haut, à limiter les initiatives de l'exécutif et, beaucoup plus partiellement, celles du Parlement, il faut que ses acteurs n'aient rien à attendre ni du gouvernement ni des assemblées. On retrouve là aussi le principe d'auto-limitation qui est la nature du système bourgeois : pour survivre à la lutte des classes, il faut savoir faire des concessions. A partir de là, l'indépendance apparaît comme une notion très relative à un système politique donné; et aussi comme un privilège social et politique, dont la défense est donc très ambigue. Aussi le Syndicat de la Magistrature, contrairement à l'USM (Union syndicale des magistrats) au demeurant inactive sur ce terrain comme sur les autres, ne l'a-t-il jamais prise pour une valeur en soi (7) mais plutôt comme une limite, au-delà de laquelle la démocratie bourgeoise devient autoritaire et plus injuste encore.

D'autre part, deuxième raison pour défendre l'indépendance de la magistrature, elle est la condition indispensable, pour un juge syndiqué, pour faire prévaloir une application du droit comme nous l'entendons et comme exposé plus haut : la loi, toute la loi, dans toutes ses contradictions, ce qui implique que la loi n'est pas non plus une valeur en soi mais simplement un outil de travail.

(A suivre)

Un Juge syndiqué

(1) Les comptes du ministère de l'Intérieur et ceux, tout récents, de la gendarmerie, démontrent une stagnation des infractions les plus graves (voir Humanité rouge des 4 et 11 décembre 1980 sur le 12e Congrès du SM).

(2) On a beaucoup parlé, concernant cette loi, de l'atteinte aux libertés, aux principes du droit pénal moderne et c'est sur ce terrain que tous les combats ont été menés. On a moins parlé des infractions que Peyrefitte a réussi (ou tendu) à sanctionner le plus sévèrement et qui visent directement les travailleurs. On a peu parlé également de l'internement maintenant autorisé, des étrangers expulsés, sans même commission d'une infraction!

(3) Direction départementale de l'action sanitaire et sociale, administration gigantesque et superpuissante chargée dans chaque préfecture de tout ce qui est Santé et encadrement social.

(4) Il y a en France, 5400 magistrats. Les comptes du SM, qui, eux, sont publics, démontrent environ 1000 adhésions actuellement.

(5) Il est fondamental de lire à ce sujet l'avis déposé par Longuet, député, qui constitue un document d'orientation assez éloquent pour l'avenir de la fonction publique (Journal Officiel. Débats de l'Assemblée nationale, séance du 2 octobre 1979, annexe).

(6) Peyrefitte s'est payé pour cette grande occasion une campagne publicitaire invraissemblable et scandaleuse sur le plan des principes. Elle a coûté la bagatelle de 1,7 million de francs lourds. L'argument utilisé pour ce recrutement était, on s'en souvient, la mauvaise répartition des tranches d'âge dans le corps judiciaire et , ce étant, la vacance de certaines fonctions. Réponse du SM d'évidence : pourquoi faudrait-il obligatoirement lier ancienneté et fonction?

(7) Et moins encore un privilège par rapport aux autres fonctionnaires. Toute ambiguité sur ce sujet est d'ailleurs levée depuis que le pouvoir a envoyé les CRS contre les juges et les avocats le 5 mars dernier à Lille...

ORLEANS
SALON DES LUTTES POUR L'EMPLOI

Concrétisant son opposition au vaste mouvement de restructuration de l'industrie textile et de l'habillement, la CGT avait organisé samedi 7 mars, devant l'entreprise Bril, un «salon des luttes pour l'emploi».

Bril, c'était trois entreprises spécialisées dans la fabrication de vêtements de haut de gamme. Depuis plus d'un an Bril n'existe plus. Deux entreprises ont été reprises par Cardin et celle d'Orléans laissée à l'abandon, c'est-à-dire liquidée. A la clé de cette opération, il y a bien entendu les licenciements qui sont l'instrument privilégié des patrons aujourd'hui pour défendre et accroître toujours plus leurs profits.

A Bril, tout ce serait passé dans l'indifférence générale et pour la plus grande satisfaction du patronat si il n'y avait pas eu la CGT et la détermination des ouvrières à défendre leur emploi avec leur section syndicale.

Une lutte comme tant d'autres, par bien des aspects exemplaire pourtant, tant le courage dont font preuve les militantes CGT et toutes ces femmes qui refusent et luttent contre les licenciements est grand. Pendant quelques temps, elles ont repris la fabrication pour produire des costumes «Libr», une «griffe» à l'image de leur action.

L'initiative de la CGT de rassembler les luttes contre les licenciements dans l'habillement devant l'entreprise Bril occupée par les ouvrières a eu un certain succès. Plus d'un millier de personnes s'étaient rassemblées dans une atmosphère de lutte. Venus des quatre coins de la France, avec leurs fabrications, les travailleurs de l'habillement ont pu exposer les conditions de leur action contre les licenciements. Stands des ouvrières de chez Cacharel, Nina Ricci, Pierre Cardin, présentation des robes et costumes par des travailleurs devenus mannequins pour la circonstance, tout cela manifestait une belle combativité.

Mme Rotureau, secrétaire du syndicat CGT de Bril, salua au nom des «Bril» tous les participants. Dans son intervention, elle souligna combien la solidarité la plus large constituait une exigence quand on s'opposait à un tel plan d'ensemble de la bourgeoisie. Claude Billard, secrétaire de l'Union des syndicats du Loiret; Mme Doussineau, secrétaire générale de la fédération CGT de l'habillement et Georges Séguy se sont succédés à la tribune pour condamner la politique du patronat. Cette condamnation a été droit au cœur des travailleurs de l'habillement à qui les patrons imposent soit des salaires inférieurs en grande majorité à 3 000,00 francs, soit des licenciements. De plus, à travers l'ensemble de ces interventions la CGT a mis en garde les travailleurs en critiquant fermement ceux qui ont la tentation de gérer la crise, notamment en substituant à l'organisation de la lutte la discussion d'un plan soit-disant «social» concernant les licenciés.

Aujourd'hui, la lutte continue chez Bril pour sauvegarder l'emploi, lutte d'espoir de faire mettre au patronat genoux à terre...

Charles MALLOIRE

MEETING CGT A PARIS
QUEL ANTICOMMUNISME ?

La CGT a tenu mardi 17 mars un meeting à la Mutualité (à Paris) pour riposter aux attaques dont elle est aujourd'hui la cible.

La CGT est en effet l'objet, de la part du gouvernement et du patronat, d'attaques particulières et particulièrement violentes : poursuites, condamnations de militants et d'organisations de la CGT. (voir à ce sujet notamment notre précédente édition).

Plus de 3000 militants, remplissaient totalement la grande salle de la Mutualité, témoignant là de leur volonté de défendre leur organisation syndicale.

Une idée entre autre a été développée lors de ce meeting : le *«déferlement des attaques contre la CGT»* aurait pour base *«le déchaînement d'anticommunisme»* et pour *«objectif majeur»* de *«réduire le poids de la classe ouvrière au soir du scrutin du 26 avril»*. Certes *«on ne nous pardonne pas d'être au plan syndical les principaux empêcheurs de "gérer en rond" la crise sur le dos des travailleurs»* et *«même sans élection nous serions confrontés à une situation de même nature»* a pu dire Georges Séguy, mais c'est bien néanmoins l'idée précédente liée à l'échéance électorale qui a principalement été développée.

Cette façon de voir les choses n'est pas conforme à la réalité : les attaques contre le mouvement syndical, ses droits, ses acquis de tous ordres, contre la CGT en particulier, sont permanentes. Leur recrudescence remonte au début de la crise (qu'on se souvienne la multiplication des licenciements de délégués syndicaux dans les années 75-76-77) et leur aggravation est particulièrement sensible depuis 1978, à la faveur du désarroi d'après l'échec électoral de la gauche, échec ressenti comme une grave défaite par les travailleurs.

Ce que les dirigeants cégétistes ont appelé lors de ce meeting le *«déchaînement anticommuniste»* est bien plus récent. Il est essentiellement lié aux actions de municipalités PCF, à Vitry, à Montigny... Ces actions contraires aux intérêts des travailleurs, les conceptions qui les soutendent, ministres et gouvernants n'ont pas manqué de s'en servir pour camoufler leurs propres actions, continuer leurs attaques contre les immigrés (cela leur sert même d'argument pour ne pas appliquer la loi antiraciste de 1972, comme à Colmar récemment) : on ne pouvait s'attendre à moins de leur part!

Quant à la critique de telles actions ou positions du PCF, constitue-t-elle de l'anticommunisme? Certainement pas! Certains partis communistes (de pays d'où viennent les travailleurs immigrés) les ont critiquées; nous mêmes, qui sommes communistes, l'avons fait. Et nous pensons au contraire en cela défendre les principes communistes, auxquels elles sont contraires...

C'est encore moins faire de l'anticégétisme, puisque la CGT (du moins officiellement) n'a pas soutenu ces actions.

Réduire le poids de la classe ouvrière? Oui sans aucun doute, voilà bien un objectif de la bourgeoisie : en détournant la classe ouvrière de son organisation, en la divisant encore plus, en réduisant ses moyens d'action, en affaiblissant la CGT, etc... Car là réside avant tout le poids de la classe ouvrière.

Face à cela, refuser la résignation, lutter pour défendre les divers acquis, c'est bien la seule voie.

Or, ce qu'ont dit G. Séguy et H. Krasucki, c'est : *la «campagne anticommuniste»*, c'est *«la base de l'offensive contre la CGT»*, c'est le *«camouflage de la collaboration de classe»*, et l'objectif est de réduire le poids de la classe ouvrière le 26 avril.

Ce n'est pas trop extrapoler que de traduire cela par : défendre la CGT, combattre la collaboration de classe (toutes choses qui animent évidemment la grande masse des militants), c'est refuser toute critique du PCF, c'est voter Marchais le 26 avril. (En ce moment, on fait signer dans la CGT des pétitions de soutien à la candidature Marchais, tel cet *«Appel de 157 responsables syndicaux de la SNCF»* publié dans *L'Humanité*, parmi lesquels Argalon, Massabieaux, Georges Séguy...).

C'est vraiment très sensiblement élargir l'éventail des ennemis de la CGT, dont feraient en somme partie ceux qui critiquent le PCF et, pourquoi pas, ceux qui ne voteraient pas Marchais le 26 avril.

Ce n'est pas la bonne voie pour défendre la CGT.

Gilles CARPENTIER

CORNING-BAGNEAUX
VICTOIRE APRES 4 SEMAINES DANS L'UNITE

Quatre semaines de lutte et d'actions diverses à Corning-Bagneaux (*) se sont conclues, lors des négociations enfin acceptées par la direction le 12 mars, par un succès pour les travailleurs. Succès relatif (la direction par exemple, n'a pas voulu discuter réduction du temps de travail) mais réel et significatif. D'ailleurs, qu'il s'agisse du temps de travail ou des points, sur lesquels entière satisfaction n'a pas été obtenue (salaires, problèmes de déqualification ...) les sections syndicales CGT et CFDT indiquent dans un tract commun : *«Il faudra bien que prochainement la direction comprenne la détermination des travailleurs (...). Ce n'est pas en disant "attendons de voir" qu'elle va s'en sortir...»*

Avec *«un grand coup de chapeau à toutes et à tous pour la lutte qu'ils ont su mener»*, les sections CGT et CFDT concluent que *«seule l'action unie permet d'obtenir satisfaction»* et que *«l'avenir le prouvera encore»*.

A noter que la direction a en outre levé les sanctions qu'elle avait prises contre deux délégués CGT.

Voici un extrait du tract CGT-CFDT :

«(...) Corning par rapport à sa position initiale a lâché du lest, c'est incontestable. Ce qui n'était pas possible avant, l'est devenu, pourquoi?

»Tout simplement parce qu'un capitaliste n'accepte pas de perdre d'argent trop longtemps et en grosse quantité.

»Corning spéculait sur la fatigue des grévistes annonciatrice de renoncement et s'est lourdement trompé.

»Dans une lutte où l'unité d'action, conscience de classe et détermination font route ensemble, le capital tremble et recule.

»Mais que serait-il advenu si les non-grévistes étaient venus grossir nos rangs?

»Corning aurait négocié avant ce jeudi 12 mars, nous en sommes persuadés, et les résultats auraient été supérieurs.

»En ne participant pas à l'action, les non-grévistes :

– se sont faits les complices de la direction,

– ont retardé l'échéance de la négociation,

– ont diminué les résultats.

Ils ont pris là une lourde responsabilité que les travailleurs en lutte ne sauraient oublier.

»(...) Sur le problème de fond, c'est-à-dire les activités, d'où découle le niveau d'emploi, la direction a été contrainte de reculer, et d'apporter certains apaisements pour les 3 à 4 ans à venir.

– Pas de licenciement autoritaire, sauf "événement économique majeur"

– Maintien de certaines activités en attendant le relais de nouvelles fabrications

– une grosse réparation sera faite sur le four 3 en 1982, ce qui entraînerait donc le maintien de ce four pour quelques années supplémentaires

– embauche de dix contrats définitifs en 1981

– embauche de quinze contrats temporaires (minimum) dès les prochains jours, pour certains peut-être réalisés, et ce pour un an.

(*) Corning-France à Bagneaux près de Nemours : fabrique de produits en verre allant de l'écran de télé à la «casserole de l'an 2000»; 2200 personnes dont 1700 ouvriers verriers, répartis en quatre unités de production. Voir notre précédente édition.

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique pour avoir le journal

A SAVOIR

APPAUVRISSEMENT

La consommation des ménages a baissé de 3,5% en un an, selon le Conseil national du commerce (côte 106,2% en février 81, contre 110 en février 80). Les postes les plus touchés sont: les loisirs (–14,8%), l'équipement du foyer (–4,4%), l'équipement de la personne (–2,2%) et l'alimentaire (–1,1%).

LES PATRONS ET LA LOI

Le relevé a été fait des infractions et sanctions infligées par l'Inspection du Travail aux patrons en 77 et 78. Elles sont en forte augmentation. Les patrons appliquent de moins en moins bon gré leur loi. Il y a eu en 77, 739728 infractions relevées et 837862 en 78. Les condamnations ont encore plus augmenté: 9088 en 77, mais 16604 en 78!

ATTEINTE AU DROIT DE GREVE

La plainte de la CGT, de la CFDT et de FO de l'Alsthom Belfort a été déboutée par la Tribunal d'instance. Les syndicats portaient plainte contre la récupération des heures de travail perdues pendant la grève du centenaire, le samedi, proposition faite par la direction aux ouvriers.

INFLATION

Les prix ont aumenté de 0,9% pour le mois de février, léger tassement aprés les 1,2% de janvier. Les élections présidentielles approchent.

CHOMAGE

De février 80 à février 81 les offres d'emploi en fin de mois ont baissé de 23%. Le nombre de demandeurs d'emploi était de 1667700, soit plus 15,2% en un an. 978334 d'entre eux étaient indemnisés soit 32,2% de plus que l'an dernier. On ne comptait que 1545 chômeurs indemnisés au titre de la garantie ressources licenciements économiques. Résultats de la modification de la loi.

TALBOT POISSY

L'ARBITRAIRE

A Talbot-Poissy, les licenciements ne sont plus seulement une menace, une annonce : ils sont une réalité. Les lettres arrivent depuis le 6 mars. Sont touchés des travailleurs ayant le plus souvent 10, 15, 20 ans voire 25 ans de chaîne à Simca, puis Talbot, des immigrés pour la plupart, des militants syndicalistes aussi, des hommes qui ont parfois perdu leur santé sur les chaînes...

Dès le lundi 9 mars, nous disions que (lors de notre *Tribune Libre* sur FR3 le 18) les licenciés, pour protester contre leur licenciement, avaient parcouru a plus de 200, avec les militants, les élus CGT, tous les ateliers de l'usine. Le lendemain, ils étaient «accueillis» par les 3 ou 400 hommes de main de la direction, (maîtrise, pseudo-syndicalistes de la CFT...) mobilisés pour l'occasion et qui n'hésitaient pas à agresser et frapper des travailleurs, sous l'œil de la direction.

Ce sont en toute logique patronale, les responsables CGT qui ont eu trois jours de mise à pied. Quant aux individus qui ont agressé les travailleurs (et pas seulement à coups de poing), ils ont sans doute eu droit aux félicitations de leur commanditaires.

Mais la direction Talbot va plus loin.

Lors d'une assemblée des licenciés organisés à la mairie de Poissy on apprenait que des travailleurs se voyaient signifier leur licenciement à l'usine : leur carte de pointage étant purement et simplement retirée et la direction s'abstenant, selon toute vraisemblance volontairement, d'envoyer la lettre imposée par la loi.

On voit à quelle manipulation peut conduire ce genre de méthode tout à fait inadmissible et qui constitue une atteinte grave aux droits et aux moyens de défense des travailleurs.

Donné dans l'un des deux groupes de l'automobile, voilà un exemple qui vient de haut.

Mais sans doute plus on est haut, plus on est au dessus des lois.

TELEPHONEZ-NOUS AU 205 51 10

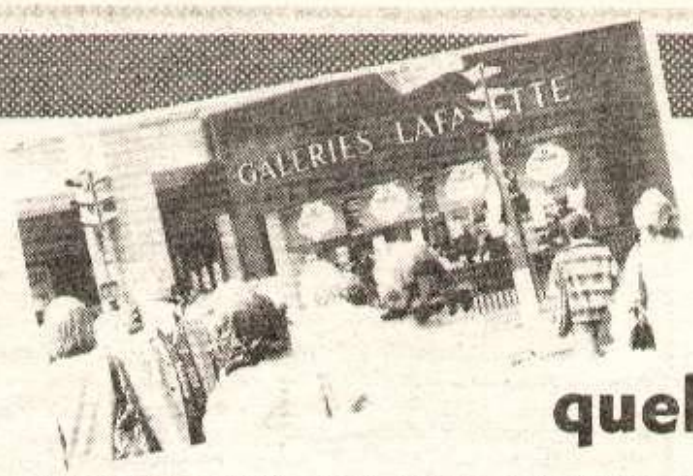

Galeries Lafayette (Paris)

Il se passe toujours quelque chose ... d'antisyndical

Les Galeries Lafayette. *«Il se passe toujours quelque chose...»* claironne régulièrement la publicité sur les ondes. Mais la vitrine tellement "parisienne" et aimable pour la mode, dissimule une autre réalité, côté salariés. Une véritable restructuration est en cours, qui a pour but de réduire encore sensiblement les effectifs qui se laminent pourtant régulièrement tous les ans de quelques 200 personnes. Les salariés des Galeries Lafayette qui étaient 8000 (plus 2000 démonstrations) en 1947, sont aujourd'hui 3120 (plus 850 à 900 démonstrations). Pourtant le magasin, lui, n'a cessé de s'agrandir.

L'autre réalité ignorée, c'est la bonne implantation syndicale. La CGT y est confortablement majoritaire avec 48% des voix aux dernières élections professionnelles de délégués du personnel. Jusque là majoritaire au comité d'établissement, elle en a perdu la direction il y a deux ans, pour avoir fait embaucher un directeur des œuvres sociales et une secrétaire supplémentaire qui devaient décharger les élus de la majorité des tâches administratives, mais qui ont été jugés trop coûteux pour le budget du CE (un des plus petits de Paris, 0,58% de la masse salariale).

Syndicat actif dans l'entreprise, tourné aussi vers l'extérieur, la CGT des Galeries est aujourd'hui la cible principale de la direction qui veut donner un coup de frein brutal à l'activité syndicale dans le magasin. Nous avons rencontré Jacques et Joël. Ils nous ont expliqué comment la direction des Galeries porte ses coups.

Claire MASSON

Jl: Il y a un usage établi dans l'entreprise, qui a été reconnu par la direction, sur la notion de temps nécessaire pour l'activité syndicale : un accord a été établi entre la direction et les organisations syndicales qui remonte à une trentaine d'années. Mais on assiste aujourd'hui à une remise en cause de cet accord.

Js: Le directeur nous a dit un jour au comité d'entreprise, l'année dernière : *"A partir de janvier 80, vous allez remplir ces nouveaux blocs pour les déplacements de délégués"*. Il voulait qu'on lui indique absolument tout, là où on allait, de quelle heure à quelle heure, etc...N'ayant pas eu l'acquiessement de l'ensemble des organisations syndicales, il est revenu à la charge à plusieurs reprises. On lui disait : *" Il n'y a pas de raison que vous nous imposiez un nouveau système puisque le règlement intérieur du comité d'entreprise stipule que les élus remplissent des laisser-passer quand ils se déplacent à l'extérieur."* Quand on reste dans l'entreprise, le service inspection pointe systématiquement. Au niveau de la vente, nous remplissons en fin de journée des feuilles de présence à la vente ; donc, comme on n'est pas présents, on marque les heures avec des codes pour telle activité. Et lorsque les élus ou certains syndiqués participent à des commissions, il y a des comptes rendus systématiques qui sont faits en séance du comité. Donc le directeur peut connaître la présence des intéressés.

■ C'était un acquis bien meilleur que la loi ?

Js: C'est vrai qu'on avait un acquis qui était quand même relativement important. Une certaine liberté...

■ Qui était le résultat d'une bagarre là dessus ?

Jl: Oui, parce que l'acquis a été issu des luttes dans l'entreprise...

Js: De 36, oui bien sûr.

Jl: Et c'est un acquis qui n'a pas été un accord protocolaire entre direction et organisations syndicales, mais par l'action des syndicats.

Js: Donc, dans la mesure où son information n'est pas passée, comme il le souhaitait, il y a eu un premier avertissement ; un deuxième avertissement. Ensuite il a trouvé un autre biais. Il devait normalement mettre en place son système à partir de janvier 80. Mais pendant un an, il a fait le mort. Il est revenu à la charge, là, en automne dernier et il a fait sortir une note : *"A partir de maintenant, les délégués devront remplir ces nouveaux bons de délégation, ou alors c'est moi qui m'en occuperai."*

Il a bien manœuvré, parce que, en comité d'entreprise, il a dit : *"Moi, mon objectif n'est pas de réduire ce qui se passe dans l'entreprise ce n'est pas de remettre en cause l'action syndicale, c'est seulement de punir les abus."* Quand il a prononcé le mot "abus", tout le monde, évidemment, s'est regardé en chien de faience. Ce qu'il cherchait, lui, c'était créer une diversion à l'intérieur de chaque organisation syndicale et entre organisations syndicales. Il a presque failli réussir à ce petit jeu-là. Dans chaque organisation syndicale, je suppose, il y a eu des réunions de l'ensemble des élus pour essayer de voir s'il y avait quelque chose qui clochait. Et entre organisations syndicales, c'est encore pire, parce que, quand on lit la propagande électorale notamment de FO, avant les élections de délégués du personnel, ils donnaient dans un tract la définition d'un bon délégué...

On s'aperçoit quand même d'une chose dans les faits. Il y a eu un vote unanime des organisations syndicales contre les nouveaux bons de délégation. Il y a eu une intersyndicale qui confirmait justement ce vote. Quelques jours aprés, il y a deux organisations qui se sont précipitées pratiquement pour aller chercher ces fameux bons, FO et la CGC. Et deux autres organisations se retrouvaient, c'étaient la CFDT et la CGT, qui, elles, dans la mesure où elles avaient pris position, ont maintenu leur position et ne veulent toujours pas remplir ces bons.

En décembre, le directeur a convoqué certains élus, en disant que pour tous les dépassements qui ne seraient pas justifiés, il y aurait des sanctions, c'est-à-dire des retenues sur salaire. A partir de là, il nous a écrit une première fois en janvier pour nous demander des justificatifs de l'utilisation de notre crédit d'heures. Ce premier courrier en janvier, il l'a adressé à la CGT et à la CFDT. Pas à tous les membres, à certains seulement. On lui a répondu qu'on avait rempli la mission qui nous était confiée ; que les heures de mandat, c'était pour ça. Il a jugé par la suite, avec tous les justificatifs, que, autoritairement, il retirerait à certains 20h, à d'autres 40, à d'autres 50h, mais d'une façon arbitraire...

Jl: Arbitraire et discriminatoire !

Js: Parce qu'on avait tous dépassé !

Et ce mois-ci, rebelotte on recommence. Il nous a envoyé à tous un courrier nous demandant des justificatifs pour le mois de février.

Jl: On lui fournit encore une fois les justificatifs, et il nous répond en nous disant : *" à titre d'avertissement, je vous retire tant d'heures"*. Alors, on se demande si c'est vraiment des justificatifs qu'il veut ou si c'est comme on le pense, réduire l'usage qui existe dans l'entreprise et la pratique depuis trente ans. Et de ramener le crédit utilisé par les élus à quinze heures... Il veut aussi supprimer le crédit d'heures pour les suppléants et des membres du CHS. Il y a 11 délégués CGT, 4 CFDT et 2 CFTC frappés par la sanction.

■ C'est en fait une attaque contre les organisations syndicales ?

Jl: En particulier la CGT et la CFDT. Mais dans le cadre de la répression anti-syndicale, tu as le retrait sur salaire, mais tu as aussi d'autres sanctions discriminatoires. C'est-à-dire qu'au niveau de la CGT, depuis un an, on est sérieusement visés. Concrètement ça s'est révélé aprés la campagne sur l'ouverture du dimanche. Il y a déjà eu à ce moment-là, un blâme infligé à onze ou douze délégués de la CGT pour distribution de tracts. Il y a eu aussi à la fin de l'année dernière, en décembre, alors qu'il y avait grève et action dans toute l'entreprise, là encore, une quinzaine de délégués sanctionnés par blâme pour encore une fois, distribution de tracts.

Js: C'est vrai qu'il y a un aspect de la lutte menée par la CGT qu'ils n'acceptent absolument pas.

En prenant quelques exemples : il y a deux ans, au sujet du licenciement d'une déléguée de la démonstration, la CGT avait informé la clientèle de ce qui se passait dans l'entreprise, c'est une chose qu'elle n'a jamais accepté. Il y a trois ans, en pleine période des fêtes de fin d'année, c'est-à-dire la période de l'exposition du jouet qu'il y avait au premier étage... Il y avait une installation déplorable au point de vue de la sécurité et au point de vue de la réception de la clientèle qui était mal servie parce qu'on étouffait dans cette zone On avait fait signer, en plein milieu du rayon, c'est-à-dire pendant que la clientèle était là, une pétition pour le mauvais service qu'on lui rendait et pour les mauvaises conditions de travail dans lesquelles on était. Le directeur de la vente était là, présent, et il se faisait incendier par la clientèle. C'est le genre de trucs qu'ils n'apprécient pas !

Jl: Et l'histoire du travail du dimanche, c'est aussi quelque chose qu'ils n'apprécient pas : faire sortir quelques 1 800 personnes de l'entreprise, malgré que la direction répondait pratiquement du tac au tac par des notes de services aux tracts qui étaient distribués par la CGT... une page de *France Soir* distribuée à chaque salarié reprenant la déclaration du Conseil national du commerce etc...

■ Ces retraits d'heures, ça fait des retraits importants sur les salaires. Quelles actions avez-vous menées ?

Jl: Il y a eu une information de faite auprés des salariés par un tract intersyndical et par des tracts annonçant la position de la CGT. La CGT, seule, a fait une collecte auprés du personnel, qui a rapporté plus de 2300F. Ça ne comble pas, malheureusement, les pertes mais enfin, dans un premier temps, ça a permis de sensibiliser sur les problèmes de la répression. Ce qu'on voit c'est que maintenant il va falloir aller plus loin, parce qu'il n'est pas question que, tous les mois, on "rançonne" les salariés pour financer ce que nous pique le patron. Donc, actuellement, on est en train de s'orienter sur des actions à l'extérieur et des actions à l'intérieur de l'entreprise, en direction de la clientèle et puis des actions au niveau du quartier. Pour populariser aussi à l'extérieur la répression qui se passe à l'intérieur. Là dessus, on a pris rendez-vous avec l'Union locale du 9ème et l'Union départementale, pour engager une riposte à la hauteur.

■ La CFDT est concernée, elle aussi. Allez-vous mener une action en commun ?

Jl: Je pense qu'on va s'orienter vers une action commune avec la CFDT et la CFTC, bien que l'unité ne soit pas très facile dans dans l'entreprise.

Js: Ce qui est quand même notoire, c'est que FO est vraiment le fer de lance au niveau des employés, et à la limite le porte parole de la direction.

Jl: Le front syndical qui avait pu se dégager pendant la campagne sur les dimanches, ce front syndical, la direction l'a fait éclater. Dans la période, disons que les contacts intersyndicaux ont eu lieu suite à la répression. Et encore, ils ont lieu principalement entre la CGT et la CFDT, puisque les autres sont restés un peu à l'écart de ce qui s'est passé.

2 millions de personnes agées vivent avec 1400f par mois

Demain, encore, les speakers commenteront ce fait divers : une vieille dame a été trouvée morte de faim et de froid, seule dans son appartement.

Comment est-ce possible, aujourd'hui, en France? Les visages altérés par le temps et le travail, que nous croisons dans la rue, reflètent une des plus scandaleuses inégalités : dans la France de 1981, 2 millions de personnes âgées vivent avec 1 400,00 francs par mois.

Déjà en 78, le très officiel rapport «Sullerot» sur la situation démographique de la France avait de quoi inquiéter. Il mettait l'accent sur «le trop grand nombre de personnes du troisième âge inactives par rapport à celui de la population active»; à ce titre il constatait que «les dépenses affectées aux personnes âgées (santé et surtout retraite) seraient soudainement beaucoup trop lourdes».

Effectivement, pourquoi assurer le droit à la santé, au logement, le maintien du pouvoir d'achat à ceux qui ne produisent plus? Le citron a été pressé, que l'écorce soit jetée.

La politique de Giscard d'Estaing s'y emploie.

Nathalie VILLOTIERS

POUVOIR D'ACHAT EN BAISSE

«Le gouvernement prendra toutes les mesures pour maintenir le pouvoir d'achat des Français» Valery Giscard d'Estaing le 19 juin 1979.

«La revalorisation des retraites (...) sont pour notre société des tâches de première urgence, les moyens nécessaires y seront consacrés» Giscard d'Estaing dans *«Démocratie française»* (p. 65).

Faisons les comptes : certes les pensions ont été augmentées, mais elles ne rattrapent pas le galop de l'inflation, comme le montre le tableau ci-dessous établi selon les chiffres fournis par la CGT :

	PRIX	PENSIONS
1974	17,6%	15,4%
1975	14,2%	16,5%
1976	12,6%	17,2%
1977	11,2%	16,3%
1978	12,0%	13,0%
1979	13,1%	10,8%
1980	15,0%	12,1%

Au 1er janvier 80, les retraites atteignant le plafond de la Sécurité sociale ont été augmentées de 25%, soit 505 francs de plus par mois, les retraites moyennes ont été augmentées de 21,9% et le minimum vieillesse de 41,8%, mais en même temps l'inflation (moyenne de l'INSEE et de la CGT) a progressé de 32,8%. L'augmentation du minimum vieillesse n'aura été finalement que de 0,95 franc par jour fin juin 1980.

Valéry Giscard d'Estaing, candidat à la présidence de la République, le 11 janvier 1974 :

«Dans un temps difficile et un monde tourmenté, il faut que la société française soit plus juste vis-à-vis de ses anciens»

L'étude d'un groupe du CERC en gérontologie, nous enseigne que les inégalités de ressources constatées entre les actifs s'accentuent pour les inactifs.

Le rapport est de 1,7 entre un cadre moyen et un agriculteur, en activité. Il passe à 2,4 lorsqu'ils sont à la retraite. Le rapport est de 1,4 entre un cadre moyen et un ouvrier, en activité; mais atteint 1,9 lorsqu'ils sont à la retraite.

M. Barjot, conseiller d'Etat :

«L'écart est moindre entre le salaire d'une femme de ménage et la rémunération d'un PDG qu'entre le revenu d'un retraité qui ne reçoit que les allocations minimales et celui du cadre supérieur qui cumule la retraite du régime général, celle du régime complémentaire, une retraite supplémentaire et une retraite maison».

C'est ainsi que 5 millions de retraités ont des ressources inférieures au SMIC, et parmi eux, 2 millions doivent vivre avec le minimum vieillesse : 52,5% du SMIC, soit 1 507,39 francs bruts par mois, soit 1 400,00 francs nets.

Que faire avec? La situation devient telle que les cas de malnutrition deviennent relativement fréquents parmi les personnes âgées. *L'Echo*, organe de l'Union des vieux de France, se faisait témoin dans ses colonnes du cas de cette vieille dame qui accommodait du «Ron-Ron» avec des oignons!

POPULATION LA PLUS MAL LOGEE

Peuvent-ils se payer le luxe de se chauffer, alors que les 50 kg d'anthracite sont passés de 29,50 francs en février 78 à 72,00 francs en novembre 80; alors que l'électricité a connu une hausse de 75,6% de 73 à 80; tiens...juste pendant le septennant de Valéry Giscard d'Estaing.

A ce propos, arrêtons nous sur le coût des charges : les travaux d'entretien et de réparation ont subi l'incroyable augmentation de 147,67% de 73 à 80. On saisit, sur le champ, les incidences de cette haussé, lorsqu'on sait que bon nombre de personnes âgées sont propriétaires, petits propriétaires essentiellement dans des départements à prédominance agricole.

... Valéry Giscard d'Estaing le 15 juin 1977 : *«Les personnes âgées sont près du cœur de la France (...). Elles devraient, une fois l'âge de la retraite atteint, continuer à vivre chez elles si elles le désirent, dans leur logement».*

Locataires, les conditions de logement pour les personnes âgées ne s'améliorent pas pour autant. Logées, la plupart du temps dans de vieux immeubles, elles paient certes un loyer relativement peu élevé, mais pâtissent aussi des conditions sanitaires parmi les plus lamentables. Au total 62,4% de la population occupe des logements avec les éléments du confort, mais seulement 42,8% des personnes âgées : sur l'ensemble des logements, 7,9% n'ont ni baignoire, ni douche, 19,8% ni W-C. Dans les appartements occupés par les vieux, les chiffres passent à 14,5% et à 30%. Enfin, 4,6% des personnes âgées demeurent dans des logements construits en matériaux précaires.

En outre, le faible loyer qu'ils versent s'est accru de 10%, avec l'augmentation pratiquée par les offices HLM au 1er janvier 1981. Leurs charges croissent par l'application du decret de septembre 80, stipulant que le salaire des employés de nettoyage et d'entretien ainsi que les 3/4 de la rémunération du gardien, des charges sociales et fiscales seront comprises dans les charges locatives des appartements régis par la loi de 48.

Et lorsqu'une personne âgée est frappée par une mesure d'expulsion de son logement, elle ne peut attendre de l'indulgence de la justice qu'un sursis à exécution, non pas la suspension de cet arrêt!

DROIT A LA SANTE LIQUIDÉ

Simone Veil le 14 février 1977 :

«Une plus grande égalité de tous devant la santé doit être maintenue. Nous désirons combattre les inégalités qui sont inadmissibles».

Les médicaments dits de «confort» ne sont remboursés qu'à 40% au lieu de 70%. Les actes des auxiliaires médicaux qu'à 65% au lieu de 75%.

La nouvelle convention médicale frappe particulièrement les personnes âgées. Quelles sont celles qui touchant le minimum vieillesse pourront se payer le prix d'un médecin non-conventionné? Hélas, la situation économique a tranché pour elles. Elles ont opté pour un médecin conventionné, mais dont la liberté de prescription est limitée. Par ailleurs, elles ne seront remboursées qu'à 75% du tarif conventionnel.

Les vieux, après un séjour de 60 jours en service de gériâtrie ou de réadaptation fonctionnelle, devront prendre en charge une partie de leurs frais de séjour, jusqu'à 170,00 francs quotidiennement. Ceux qui entrent en long séjour à l'Assistance publique doivent faire une avance de 4 410,00 francs.

Et pourtant, il est évident que les personnes âgées sont celles qui sollicitent le plus de soins, qui des médicaments dits de «confort», qui des auxiliaires médicaux pour une rééducation après une fracture du col du fémur.

La présence de maladies concomitantes se rencontre fréquemment chez les personnes de plus de 60 ans : 7,59% souffrent d'aucune maladie, 11,87% d'une maladie, 14,22% de deux, 13,92% de trois, 11,92% de quatre, 10,43% de cinq, et 30,05% de six, notamment parmi les personnes de plus de 80 ans.

Et aux avances d'argent, à la réduction des remboursements viennent s'ajouter l'augmentation de 1% des cotisations maladie des retraités sur la retraite de base et de 2% sur les complémentaires. Et pourtant Valéry Giscard d'Estaing, candidat à la présidence en 1974 :

«Exonération de cotisations d'assurance maladie pour toutes les personnes âgées».

Barre le 7 janvier 1978 :

«En cas de maladie ou d'invalidité, les personnes âgées pourront bénéficier d'une aide ménagère et de soins médicaux à domicile».

Le plan officiel prévoyait 340 000 aides ménagères, il n'y en a que 200 000!

Les déclarations bon teint des ministres sur le droit à la santé dissimulent à peine leur cynisme. A quoi bon soigner des personnes inactives, sur ce point rendons grâce à René Lenoir pour sa franchise lorsqu'il déclarait au *Monde* le 13 septembre et le 23 octobre 1979 :

«Quoique les raccourcis soient toujours outranciers, disons que greffer une pile électronique dans le cœur d'une personne de 80 ans pourrait se justifier si l'on n'était pas obligé au même moment, de négliger des milliers d'enfants dysléxiques ou le dépistage précoce des malformations urinaires des enfants».

«Alors, quitte à dépenser de l'argent, plutôt que des appareils toujours coûteux pourquoi pas plus d'infirmières et pourquoi pas des infirmières préparées à cette tâche que seule notre lâcheté nous fait croire pénible : l'assistance aux mourrants».

Les revendications de l'UVF

La misère et la solitude, lot quotidien de très nombreuses personnes âgées, n'est pas une fatalité. Le combattre c'est possible. Du reste, la semaine du 9 au 13 mars fut un temps fort revendicatif pour la CFDT/ retraités et pour la CGT/ retraités, notamment le 10 mars pour cette dernière.

L'UVF (Union nationale des retraités et personnes âgées, anciennement Union des Vieux de France) lutte quotidiennement, avec ses 400 000 adhérents, pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en appliquant son programme revendicatif, défini à son dernier congrès en octobre 1980.

Quelques revendications extraites du programme revendicatif de l'UVF (50, rue Edouard-Pailleron – 75019) :

1 – LES RESSOURCES :

L'UNRPA (UVF) demande :

1e) un relèvement exceptionnel et immédiat de 25% des retraites et pensions.

a – Le minimum vieillesse :

2e) la fixation d'un minimum vieillesse garanti par une allocation unique fixée à 80% du SMIC.

3e) que le plafond des ressources donnant droit à ce minimum soit fixé au niveau du SMIC annuel brut pour une personne et à 175% de ce niveau pour un couple. (...)

c – Veuves et veufs :

1e) que le droit à la pension de reversion des régimes salariés ou non salariés soit ouvert au conjoint survivant dès qu'il remplit les conditions d'âge, cette pension étant égale à 75% des ressources du défunt retraité, sans limitation de cumul des ressources et quelle que soit la durée du mariage. (...)

3 – OUVERTURE DES DROITS

1e) l'ouverture du droit à la retraite, à taux plein, dès l'âge de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes et les travailleurs ayant assumé des travaux pénibles ou insalubres. (...)

7 – HABITAT

(...)

5e) que les prix des loyers soient proportionnels aux ressources des retraités et personnes âgées et ne dépassent pas 25% de ces ressources quand celles-ci n'atteignent pas le niveau du SMIC, le reste étant automatiquement pris en charge par l'allocation logement. (...)

9 – ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

1e) retour à 80 et 100% des soins médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques, à 100% pour l'hospitalisation.

2e) gratuité des soins à la charge des régimes de Sécurité sociale salariés et non salariés pour les pensionnés et retraités, à la charge de l'Etat pour les ressortissants du minimum vieillesse. (...)

16e) l'organisation et l'extension de l'aide ménagère, celle-ci devant devenir une prestation légale à la charge de l'Etat.

Pour avoir une idée du montant des revenus des personnes âgées :

Niveau des retraites annuelles moyennes du régime général	plus	Prestations versées par l'ARRCO
1979 : 13 083,00 F		1979 : 4 233,00 F
1980 : 14 568,00 F		1980 : 4 762,00 F
1981 : 16 438,00 F		1981 : 5 355,00 F

Le 1er février 1981
à Monsieur Ferry Marcel, président de l'UNRPA (UVF)
50, rue Edouard-Pailleron, 75019 Paris

Cher ami,

Pour te donner un exemple précis et contrôlable des conditions ignobles imposées aux personnes âgées, je te cite notre cas.

Je te rappelle que mon mari, amputé des deux jambes, paralysé du côté droit depuis huit ans et demi et ayant de ce fait perdu l'usage de la parole, est hospitalisé au centre de cure d'Amilly depuis avril 1980. Bénéficiaire du remboursement des soins à 100%, il a été pris en charge entièrement pendant 80 jours, durée maximale. Mais depuis l'expiration de ce délai, en application de la loi Veil, je dois payer les frais d'hébergement qui se montaient jusqu'au 31/12/1980 à 133,60 francs par jour, la Sécurité sociale payant en plus 93,00 francs par jour (prix forfaitaire) pour médicaments, analyses, etc.

Or, étant tous deux retraités, nos ressources mensuelles du dernier semestre s'élèvent à :

– pour mon mari : retraite Sécurité sociale 2 219,00 francs plus retraite complémentaire 733,00 francs : 2 952,00 francs.

– pour moi : retraite Sécurité sociale 2 403,00 francs plus retraite complémentaire 740,00 francs : 3 143,00 francs.

– total : 6 095,00 francs.

– pour les mois de 31 jours je dois payer : 133,60 x 31 : 4 141,00 francs.

Il me reste donc par mois pour vivre avec chauffage au fuel : 1 953,40 francs.

Mais le comble de l'injustice, non seulement après avoir cotisé toute une vie à la Caisse maladie, les personnes âgées ont à subir de telles charges, mais c'est que, après consultation de l'inspecteur des impôts, je dois payer un impôt sur la totalité de nos revenus perçus, c'est-à-dire même sur les sommes absorbées par le centre de cure. Ayant eu à payer 4 818,00 francs d'impôts sur nos revenus en 1980, je dois verser 1 600,00 francs pour le premier acompte provisionnel.

Voilà les conditions faites aux vieux travailleurs. Notre cas n'est certes pas isolé. Combien de personnes âgées, pour cette raison, subissent l'humiliation de la demande d'aide sociale allant, dans certains cas, jusqu'à la brouille avec les enfants tenus par l'obligation alimentaire.

C'est pourquoi je voudrais que chaque retraité, nous sommes tous guettés par la maladie, ait conscience de la situation dramatique qui lui est imposée par le gouvernement qui détourne si généreusement les fonds publics vers les coffres des banques et des privilégiés de la fortune.

Je pense que les soins gratuits pour tous est une juste et impérative revendication, mais puisque nous ne pouvons avancer que par étape, en attendant son application il serait primordial d'obtenir immédiatement le droit de déduire les frais d'hospitalisation des revenus à déclarer.

Mme A.B. Montargis

Nous remercions l'UNRPA (UVF) pour les informations qu'elle nous a transmises, et qui ont permis la réalisation de ce dossier.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (SNES)

UN CONGRES TOURNE VERS L'ACTION

Le syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES) syndique une partie du personnel du secondaire, l'autre partie étant syndiquée par le SNI-PEGC. Ces deux syndicats sont partie prenante de la Fédération de l'Education nationale. Le Congrès national du SNES s'est tenu à Montpellier du 16 au 20 mars 1981.

Certains ont voulu voir dans ce congrès, essentiellement l'expression de la lutte entre le SNES, le SNI et la FEN ; pour notre part, même si des oppositions existent, notre propos n'est pas d'appuyer ou d'amplifier ces divisions, de donner la préférence à l'un ou à l'autre. Ce serait plutôt de saluer toutes les prises de position, toutes les initiatives qui vont dans le sens de la lutte contre la politique d'austérité et de répression du gouvernement et toutes celles qui vont dans le sens de l'unité. Le télégramme adressé au SNI-PEGC, pour que les deux organisations *« se concertent dans les meilleurs délais pour la définition des objectifs et des modalités d'une action commune »*, va dans ce sens. Et la présence des mineurs de l'Adrecht qui luttent depuis des mois pour leur emploi est significative d'une certaine façon de considérer l'unité.

De même, la volonté de lutte contre la politique destructrice en matière d'enseignement du gouvernement, le souci d'y intégrer jeunes et parents, étaient aussi présents à ce congrès, et c'est bien cela qui, globalement, en est ressorti.

C'est pourquoi nous avons demandé à Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du SNES, de nous parler des nouvelles applications de la réforme Haby, projetées pour la rentrée 81 et des actions que son syndicat envisage. Voici des extraits de cette interview.

■ Quelles seront les répercussions de la réforme Haby-Beullac sur les jeunes et sur le personnel enseignant ?

La réforme a déjà des incidences très graves sur les conditions de l'enseignement : dès l'entrée en 6e, 15% des enfants sont éliminés ; ceci est systématique pour la période de 11 à 18 ans.

Il faut bien voir également que, même si les jeunes restent dans le système scolaire, rien n'est fait pour que les handicaps sociaux dont ils sont l'objet du fait de leurs origines familiales populaires puissent être compensés ; de ce point de vue, l'école n'est pas ouverte sur la vie. Une école ouverte sur la vie, c'est une école qui prend en charge tous les enfants, qui s'occupe d'eux pour lutter contre les difficultés qu'ils rencontrent et contre les retards scolaires.

■ A la prochaine rentrée, un certain nombre d'élèves de seconde vont être orientés vers les LEP et les élèves de LEP ' 'és à la rue, qu'en pensez-v s ?

Nous nous refusons à une analyse simpliste qui consiste à dire, par exemple, il faut abroger la réforme Haby, la réforme Beullac ; et je signale qu'au moment où nous avons discuté les horaires des classes de seconde, soit la mise en application de la réforme Beullac, nous avons été le seul syndicat de la FEN à voter contre ces horaires, alors que d'autres syndicats de la FEN se sont abstenus. Pourquoi avons-nous voté ainsi ? Parce que rien ne permet, avec ces horaires, de résoudre les échecs scolaires, de donner un enseignement individualisé, de permettre à des contenus nouveaux et améliorés d'être transmis d'une façon normale. C'est là une nouvelle démonstration que le sens profond de la politique gouvernementale est la limitation des flux d'entrée dans le second cycle.

On peut me dire à ce propos : mais vous dites qu'il y a trop d'élèves dans les classes et vous trouvez que le pouvoir ne fait pas entrer assez d'élèves en seconde. En réalité, ce n'est pas contradictoire, nous voudrions que d'avantage d'élèves puissent entrer en seconde mais qu'il y ait un nombre plus grand de classes de seconde, de façon qu'il y ait moins d'élèves dans chacune d'elles. Nous voulons montrer et expliquer à nos camarades que la politique scolaire ce n'est pas quelque chose d'isolé, ça s'insère dans une politique générale, une politique de profit qui consiste à faire payer la crise. Pourquoi y a-t-il toutes ces difficultés au niveau des moyens, des maîtres pas assez nombreux, d'un enseignement pas assez adapté à notre époque ? Parce qu'en même temps, la crise frappe de plein fouet sur le système scolaire qui n'est pas épargné, notamment au niveau du redéploiement, c'est-à-dire que tous les moyens financiers, tout l'argent dont nous pourrions disposer, nous n'en disposons pas, il est pris sur les services publics pour être utilisé ailleurs.

Nous menons une action syndicale, qui consiste à donner une information nationale sur la nocivité des choses et rassembler le plus grand nombre de forces dans la mesure où le pouvoir qu'on a en face de soi refuse de nous entendre.

Nous avons une bataille de l'opinion à mener, une bataille de l'information, nous voulons donner, développer la prise de conscience. L'adversaire, ce n'est pas du détail, n'est pas un tigre en papier ; nous nous inscrivons dans le combat syndical, nous ne nous substituons pas aux partis politiques et notre syndicat contribue à sa place, à montrer la nécessité d'un changement démocratique.

■ Avez-vous déjà arrêté des actions pour la prochaine rentrée ?

Nous en discutons. Il y a déjà des actions engagées, par exemple le 31 mars dans la région parisienne, à l'appel d'un grand nombre d'organisations, dont le SNES, et d'un certain nombre de sections du SNI-PEGC. Ce qui crée des difficultés dans l'immédiat, c'est l'échelonnement des vacances scolaires. Nous donnons la recommandation de globaliser au maximum les luttes au plan départemental, académique. Et nous lançons un appel au SNI et à la FEN pour qu'ils participent aussi à cette globalisation sur trois axes : les problèmes de la rentrée, la dévalorisation de notre métier, le démantèlement de la fonction publique.

MARSEILLE

Bienvenue aux représentants de l'Algérie démocratique et populaire

La semaine d'amitié franco-algérienne du 23 au 30 mars 1981 qui se déroule à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône est une manifestation d'importance historique. Elle aide à la connaissance réciproque de populations laborieuses qui vivent dans les deux plus grands ports de la Méditerranée. A son caractère d'amitié s'ajoute le fait combien positif qu'elle est un acte de paix.

En ce sens les militants marxistes-léninistes apprécient cet évènement comme une contribution éminente à la lutte contre le racisme. Ils en soulignent d'autant plus la portée, qu'il intervient dans la ville de France où ce sentiment bestial s'est manifesté, au cours des dernières années, par le plus grand nombre d'assassinats commis à l'encontre de citoyens algériens (dynamitage du Consulat d'Algérie de la rue Dieudé, exécutions sommaires de travailleurs immigrés dans l'ombre d'une impunité complice, meurtres multiples dûs à des « gachettes faciles »).

Aussi le Comité régional du Parti communiste marxiste-léniniste de France appelle-t-il les travailleurs français à réserver l'accueil le plus amical et le plus chaleureux aux représentants de l'Algérie démocratique et populaire, de sa culture, de sa littérature, de ses arts retrouvés dans l'indépendance nationale. Il les encourage à participer très nombreux aux différentes manifestations artistiques prévues tant à Marseille qu'à Arles et Berre l'Etang.

A ces représentants eux-mêmes, il s'adresse à l'aide d'une seule expression de leur langue maternelle : « Marah'ba bikoum ! »

Le Comité régional de Provence, Côte d'Azur, Corse du Parti communiste marxiste-léniniste

CHU-RENNES

Action pour plus de postes

Le jeudi 19 mars, le personnel du CHU de Rennes répondait massivement (500 personnes) à l'appel de grève lancé par les syndicats CGT, CFDT, FO.

En effet la direction avait demandé la création de 289 postes pour 1981, le Ministère de la santé n'en a retenu que 55. Alors que 150 lits restent vides dans le nouvel hopital de la ZUP sud, faute de personnel.

Parallèlement, les conditions de travail du personnel se dégradent. Il y a de plus en plus d'auxiliaires. Certains agents travaillent parfois douze jours de suite faute de remplaçants. Les congés de maternité ne sont pas remplacés.

Aprés cette journée de grève, le personnel a décidé en assemblée générale de poursuivre l'action.

A court terme, nous avons décidé - de sensibiliser la population en tenant un meeting intersyndical CGT, CFDT, FO sur la santé (ou 6 heures sur la santé)

- de prendre contact avec les autres hopitaux pour coordonner nos luttes.

Une militante du CHU

CADASTRE DE PARIS

Grève de la faim de non-titulaires

Aprés plusieurs jours de grève, une manifestation place du Palais Royal, et devant le refus de négocier de la Direction générale des impôts, plusieurs non titulaires du Cadastre de Paris ont commencé une grève de la faim, le lundi 16 mars.

Ils entendent protester contre le chômage déguisé que constitue leur rétrogradation comme « expéditionnaires », c'est-à-dire agents payés à la tâche ; alors que leurs conditions antérieures d'« auxiliaires » n'étaient déjà pas brillantes. De ce fait, ils perdent le peu qu'ils avaient déjà en matière de congés, traitement, primes et droits sociaux.

Papon, le ministre de Giscard et Barre, et Rouvillois, le directeur général des impôts, spéculent sur la situation de l'emploi pour aggraver encore la situation déjà précaire des non-titulaires de la Fonction publique.

Dès lundi soir, ils ont envoyé la police pour chasser les grévistes de la faim des locaux syndicaux du 6 rue Paganini à Paris XXème, (3461103).

La grève a repris mardi matin dans le hall du cadastre (les clefs des locaux syndicaux ayant été confisquées) avec le soutien total de la CFDT et de la CGT et se poursuivra dans les jours à venir, malgré les intimidations du pouvoir.

(Communiqué de presse du Syndicat national des impôts CFDT daté du 17 mars)

Divers mouvements ont eu lieu ces temps derniers concernant les employés non-titulaires des impôts, que ce soit à Versailles, Angers ou d'autres villes. Expéditionnaires, auxiliaires... dans l'administration des impôts comme dans les autres, on multiplie les emplois, les catégories non titulaires, tout en réduisant les postes de titulaires ou en les faisant assumer par des non titulaires. C'est le moyen qu'ont trouvé ceux qui nous gouvernent pour s'attaquer au statut des fonctionnaires, autrement dit, à leur sécurité d'emploi, leurs salaires... Un statut de « nantis » intolérable au coeur si sensible de Barre.

Les cinq grévistes de la faim continuent à ce jour leur action, à quoi la direction répond par des sanctions diverses bien entendu. Le 26 mars, à l'occasion de la journée de la Fonction publique organisée par la CGT, un mouvement de l'ensemble du personnel des impôts viendra les soutenir, à l'appel de la CGT et de la CFDT.

«FAIRE DU THEATRE POPULAIRE, CE N'EST PAS GAGNÉ D'AVANCE»

Entretien avec Pierre Meyrand
comédien, metteur en scène, co-directeur du théatre en liberté

Pierre Meyrand dans « Galilée » de Brecht

Il a participé à la grande aventure du TNP avec les Planchon, les Gatti, il a fait beaucoup de télévision. Et puis, il a choisi de s'installer dans un coin de la banlieue Est, à Chelles, loin des critiques imbus de parisianisme qui font les renommées. Avec Arlette Téphany, co-fondatrice du Théatre de l'Est parisien, ils ont monté *Le théatre en liberté* qui,depuis 75, a créé Havel, Beaumarchais, Brecht, Shakespeare, Hugo, Corneille, Gorki, pour un public composé de ceux qui habituellement ne vont pas au théatre. Le public des banlieues, des lycées, des CE.

Alors que le plus souvent, télé, journaux et cinéma se livrent à une campagne d'abrutissement qui facilite le consensus, Pierre Meyrand veut faire rire, pleurer,penser. Et quand on a vu son dernier spectacle *Les ennemis* de Gorki, on peut dire *«mission accomplie»*. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de voir *Les ennemis*, ils pourront bientôt revoir Pierre Meyrand et le *Théatre en Liberté* dans un téléfilm qui évoque Jean Vilar, 10 ans aprés sa disparition. Et cela d'autant mieux que Dominique, la fille de Jean Vilar fait elle-même partie du *Théatre en Liberté*.

En attendant, Pierre Meyrand nous a parlé avec chaleur et passion du théatre.

Léon CLADEL

■ Peux-tu présenter le *Théatre en liberté*?

On a fait du théatre quelque chose de très parisien, de très élitiste. Nous cherchions un endroit où nous implanter; nous aurions pu choisir Paris, le lieu où se trouvent tous les critiques et les spectacles, nous serions beaucoup plus célèbres. Nous voulions créer un outil dans un endroit où il y ait du monde. Ce fut Chelles. Avant que la municipalité ne change, elle était tenue par l'UDR Rabourdin, celui de l'OPHLM de la région parisienne. La troupe touchait 700000 anciens francs de subvention. Puis Bordu (PCF) et les socialistes sont passés. Le 1er acte de la municipalité fut de voter 25 millions et de maintenir le *Théatre en liberté*. Aujourd'hui, en 81, nous touchons 40 millions, ce qui est important quand on sait que la ville ne compte que 45000 habitants et qu'il y a d'autres activités à subventionner comme la bibliothèque ou le Centre culturel.

Chelles fait office de ville dortoir. La zone industrielle compte 3000 emplois seulement avec un important dépôt SNCF, avec une cité de retraités SNCF. Nous voulons toucher tout ce monde. Il nous faudrait voir à Paris du côté des CE, nous avons des difficultés,nous essayons d'aller du côté de Meaux et de Lagny. Ce n'est pas idéal, nous n'avons pas de contrôle de la population. A Saint Etienne, on connait la population, les concentrations ouvrières. De même avec Planchon à Lyon, nous orientions notre travail en direction de Berliet – Vénissieux. Ici, nous allons à Kodak – Sevran et à Westinghouse – Sevran, mais c'est en Seine – Saint – Denis.

■ Les ouvriers viennent-ils au théatre?

La proportion d'ouvriers au théatre ne dépasse pas actuellement les 5%. Le meilleur pourcentage a été atteint voici quelques années: 11% à Aubervilliers. Il ne faut pas s'étonner de cela: les freins sociaux et culturels sont trés forts. Des pièces comme *les ennemis* de Gorki peuvent permettre à quelqu'un de la classe ouvrière de fonctionner devant. Et encore, disons que cela permet de discuter. Un copain, voisin de palier au chômage depuis un an, il vient de faire un stage de formation à l'issue duquel il a été recalé. C'est un militant du Parti communiste, d'origine prolétarienne, il adore le théatre. Devant *Les ennemis* de Gorki, il a réagi vivement: *«Les états d'âme de la bourgeoisie, on en a rien à foutre!»* On a eu deux heures de discussion ensemble sur la pièce et sur la situation actuelle. Ce qui permet à la pièce de passer, c'est qu'elle n'est pas manichéenne. Les gens, c'est des bagarreurs, c'est pas des cons. Mais ils n'ont pas l'habitude de lire dans le théatre une analyse de la réalité. C'est clair, le public n'a jamais mis les pieds au théatre. Ils ont vu quelques pièces classiques quand ils étaient scolaires. Et puis il y a *Au théâtre ce soir*.

Nous voulons faire un théatre lisible pour tous et à tous les niveaux, que chacun à son niveau y trouve plaisir et réflexion. Bien sûr, inévitablement il y aura des universitaires pour trouver que notre théatre est un peu simple, et des prolos pour trouver que c'est compliqué. Le théatre est en décrépitude. On a peur de créer un théatre ici, si prés de Paris. Pour les gens, le talent se trouve à Paris, si quelqu'un vient chez eux en banlieue, c'est qu'il n'est pas assez doué pour rester à Paris. Avec Pierre Santini, nous avons fait une animation à Westinghouse. Les gens ne voulaient pas croire que c'était le Santini qui passe à la télé: *«Il faut que ça ne marche plus guère à la télé pour lui, pour qu'il vienne ici!»*

Nous montons 3 à 4 spectacles par an, c'est beaucoup. Nous voulons faire un peu le travail que réalisait Planchon à Nanterre, ou Debauche à Saint Etienne. Nous entendons réaliser un travail d'animation continu et non un travail bout par bout, épars, en montant un jour une pièce ici, le lendemain un spectacle là. J'aurais pu continuer une carrière à la télé, les gens de théatre sont coupés de la réalité, coupés du public. C'est pour cela que nous avons choisi de nous installer à Chelles et d'y habiter, afin de connaître les problèmes des gens à qui nous présentons nos spectacles. C'est pour ces gens-là que je fais la pièce.

■ Pourquoi une pièce de Gorki, maintenant?

Cet été, j'ai relu les œuvres de Gorki, théatre et romans. En lisant la pièce, de suite, j'ai repéré le truc complet, contemporain, avec la lutte des classes, le «libéralisme» et puis cette certitude de Gorki: *«Je suis sûr de ce que j'annonce, ces gens-là vaincront»* Et puis ça a été Octobre 17 et la dictature du prolétariat. Même si chez nous ça ne prendra pas la même forme, le propos de Gorki reste valable. Le deuxième aspect qui m'a frappé chez Gorki, c'est la certitude et le souci de réaliser l'alliance du prolétariat et des intellectuels en vue de la révolution. Et puis, il y a tout dans cette pièce: Zakhar le patron libéral avancé, suivez mon regard, qui, à la fin, en vient à être plus répressif que son associé le technocrate, Lechvine, le vieux militant de vieille culture qui fait le signe de croix.

Au milieu : Pierre Meyrand
à droite : Arlette Théphany

Georges Staquet fils de mineur, mineur lui-même, a tenu à jouer le personnage du libéral. Il voulait lui enlever son côté sincère et le tirer dans la sens de la caricature, c'est justement parce qu'il a un aspect trompeur qu'il faut le démasquer et en faire un personnage crédible. A la fin de la pièce, ce libéral qui se flattait de discuter avec les ouvriers s'exclame *«qu'ils se cultivent, qu'ils deviennent des hommes, aprés on pourra discuter!»* Gorki en 1906 a fait une pièce sur les ouvriers en faisant parler les bourgeois. On sent, dans la pièce, qu'on est à l'aube d'un changement de société, il faut que ça change.

■ Quelles sont les réactions à vos spectacles?

Nous avons monté *«La tempête»* de Shakespeare, sur la relation entre le pouvoir scientifique et le pouvoir politique. C'est très contemporain. De même *«Les ennemis»* abordent le changement de société. Pour nous le théâtre est obligatoirement engagé. Anouilh et Dorin aussi, même si c'est dans un autre sens. Molière s'est sacrément engagé avec *Tartuffe*, Shakespeare en a fait voir de toutes les couleur à la mère Elisabeth. Où trouver un théâtre qui ne soit pas politique? Eluard fut un grand poète engagé. Nous ne voulons pas faire un théâtre de slogan, mais un théâtre d'idées, engagé.

Pour vous donner un exemple: *«Les ennemis»* au lycée de Chelles. Jusqu'à maintenant les profs avaient toujours eu du mal à lancer des débats chez les élèves, le problème du ramassage scolaire accroît les difficultés vu que les élèves doivent partir dès la fin des cours à cause du ramassage scolaire. Après avoir vu la pièce, les jeunes se sont mis à discuter sur la situation actuelle, le prof m'a dit que dans une classe de 30 élèves on retrouvait tous les clivages politiques de la société française. Dès qu'une pièce aborde la réalité alors elle est dynamisante, ça provoque débat, réflexion. Alors que Giscard dit aux jeunes de notre époque: *«Ecrasez-vous, fumez tranquille»*.

Il y a trois ans, nous avons monté *«La vie de Galilée»* de Brecht, c'est aussi un pièce d'idées pour réveiller les gens, les cerveaux endormis. J'air horreur de l'unanimisme. Une pièce claire, c'est une pièce qui fait parler les gens. Une pièce comme *«Les ennemis»* écrite en 1906, «choque» les critiques par sa modernité, ils sont coincés, gênés, elle est trop actuelle.

■ Quels sont les obstacles à l'accès des ouvriers au théâtre?

Un exemple: nous devions faire une animation sur Brecht au lycée Molière. Un lycée superchic, un des quatre bahuts en France où il y ait un animateur de théâtre, avec entre autre le lycée La Fontaine et Jeanson de Sailly (pour situer un peu). Les lycéennes, c'était le style jupes plissées bleu-marine avec des chaussures qui sortaient ni de chez André ni de chez Bata. Le gratin! Les élèves ont interprété quelques scènes de *«La vie de Galilée»* puis elles nous ont parlé de façon magistrale de l'œuvre de Brecht, de sa vie, de ses positions sur le théâtre, elles connaissaient tout ça très bien.

L'après-midi, on va à Champigny (banlieue ouvrière de la région parisienne) dans un lycée technique. Là c'est plus pareil: on voit des jeunes, –il y en avait 80– avec casque et blouson: *«Ouais, c'est des conneries tout ça!»*, *«Le théâtre rien à foutre!»*. Vous imaginez l'ambiance, on s'entendait plus. A la fin de l'heure on est parti, là je me suis énervé et je leur ai dit: «Ce matin on a vu vos futurs patrons, je peux vous dire qu'ils connaissent bien Brecht et Galilée, ils savent ce que ça veut dire. Si ça vous intéresse pas, si vous voulez être plus cons que vos patrons, reztez-le! Nous on revient demain jouer Brecht. A bon entendeur, salut!»

Le lendemain tout le monde était là, attentif. On a joué. On a même fait un débat, c'était formidable. C'est normal qu'un jeune qui se fait chier à l'école technique n'ait pas a priori envie d'assister à un spectacle de Brecht. Pour amener les gens à nos spectacles étant données les conditions de travail, étant donnés les freins culturels, c'est quatre cars de CRS qu'il faudrait. Les gens il faut les attraper par le col, le théâtre c'est pas spontané chez eux. Je me souviens de la pièce montée par Gatti au TNP, *«Champs public pour deux chaises électriques»*, pendant trois semaines elle a fait 2500 personnes, et 100000 spectateurs au total. Il s'agissait d'une évocation du procès de Sacco et Vanzetti et de la mobilisation qu'il a suscitée dans 15 pays différents.

En 68, Wilson s'est dit: il faut la liberté la plus grande, les abonnements c'est trop contraignant, supprimons les abonnements. Rapidement le taux de fréquentation a dégringolé jusqu'à arriver à des spectacles devant 30 personnes. Depuis le Moyen-Age, le théâtre n'a plus jamais été un art populaire. Faire du théâtre populaire ce n'est pas gagné d'avance. Il faut sans cesse solliciter les gens pour qu'ils viennent au spectacle, pour qu'ils discutent. Le théâtre c'est le bonheur de la communication, alors que cette société est faite pour que les gens ne vivent pas ensemble, ne communiquent pas. Heureusement, chaque spectacle voit s'accroître le nombre de nos spectateurs.

Mon rêve serait que le théâtre soit soutenu même par ceux qui n'y vont pas, comme l'équipe de foot à St-Etienne. Il faudrait que les gens prennent en charge le théâtre. Un bon signe, l'autre jour on nous a signalé que des petits malins se présentaient chez les gens dans les cités en prétextant une collecte pour le Théâtre en Liberté.

Vendredi 3 avril – Antenne 2 – 23h05
BAKO, L'AUTRE RIVE

Le tragique voyage de Boubakar, le jeune malien qui fuyant la sécheresse du Sahel, par le chemin des clandestins, de passeur en passeur, du sable du Sahara aux neiges des Pyrennées, finit par échouer à Paris où il ne rencontre que racisme et indifférence. Réalisation: Jacques Champreux.

POLOGNE
QUI A INTERET A UNE CONFRONTATION GENERALE ?

En raison de la situation très grave que connait à nouveau la Pologne, Lech Walesa, dirigeant de «Solidarité», a dû annuler son voyage en France.

Selon le syndicat, la brutale intervention de la milice de Bydgoszcz contre des membres de «Solidarité» est une provocation délibérée, organisée par l'aile dure du parti pour en finir avec le processus de changements en Pologne. Et l'on voit bien qui cette provocation peut servir alors que Moscou réclame en vain du nouveau gouvernement polonais qu'il œuvre à *«renverser le cours des événements»*.

Dans un communiqué, la section de Varsovie de «Solidarité» se garde bien d'ailleurs d'amalgamer les auteurs de la provocation et les principaux dirigeants actuels du gouvernement : *«La provocation de Bydgoszcz est dirigée à la fois contre Solidarité et contre le gouvernement. Elle vise à perturber les 90 jours de paix sociale, à faire retomber le blâme sur Solidarité, à faire tomber les dirigeants actuels du gouvernement et à permettre à un groupe d'extrémistes de s'emparer du pouvoir.»*

Et comment ce « groupe d'extrémistes» pourrait-il s'emparer du pouvoir sans compter sur «l'aide» extérieure, puisqu'ils sont très isolés à l'interieur du pays, et même critiqués au sein du parti?

L'un des conseillers de «Solidarité» mettait d'ailleurs en garde les syndicalistes contre la tentative de condamner en bloc tout le gouvernement polonais : *«Nous devons faire la différence entre ceux qui acceptent le renouveau, même s'ils ne veulent pas lui donner l'ampleur que nous souhaitons, et ceux qui veulent faire appel à des forces extérieures au pays (...). Le gouvernement du général Jaruzelski est la dernière carte de la solution pacifique en Pologne. Devons-nous la rejeter?(...) La grève doit être nationale mais limitée à quelques heures. Il faut que ce soit une grève dont nous puissions sortir et non pas une grève qui mène à une confrontation générale.»*

Il est clair pour tous les Polonais qu'une *«confrontation générale»* pourrait bien servir de prétexte à Moscou pour rétablir l'ordre. Voilà ce qu'avaient voulu éviter jusqu'ici le nouveau gouvernement et «Solidarité» en se mettant d'accord sur une trêve sociale. Voilà ce qu'ont voulu provoquer les «durs» du parti qui veulent en revenir à la situation antérieure, plus profitable pour leurs privilèges aujourd'hui menacés. N'ont-ils pas profité de l'absence des dirigeants «modérés» comme le général Jaruzelski, Kania, et Jagielski, le négociateur de Gdansk, pour tramer leur provocation? Et à en croire la lettre ouverte adressée par le président de l'Association des journalistes, membre du parti, à tout le parti, la tension doit être très vive entre les «modérés» et les «durs» :

Selon cette lettre, les «durs», *«ce sont ceux qui ne veulent pas de l'accord, même avec la base du parti (...) et aspirent par tous les moyens à reculer le congrès extraordinaire (...). Ce sont ceux qui essaient de mettre les forces de l'ordre public en conflit avec leur propre société. Ce sont ceux qui se présentent à nos voisins comme la seule force capable de garantir la pérennité de nos alliances et du régime.*

»En réalité, ils ne représentent aucune force et ils ne peuvent rien garantir à personne, même pas à eux-mêmes. On ne peut pas gouverner ce pays soutenu seulement par une partie de l'appareil du parti (...) en étant en conflit avec plusieurs millions d'ouvriers et des millions de paysans (...).

»Nos durs ne présentent aucun programme, sauf l'affrontement et la désinformation. Ils ne nous promettent aucun changement sauf le drame (...). Aujourd'hui, ils essaient d'entraîner la direction du parti et du gouvernement vers un heurt avec la société, un heurt aux conséquences imprévisibles. Ils essaient de provoquer la société à des actions justifiant l'utilisation de la force. (...)

»Je ne citerai pas de noms, mais comme on le sait, il y a parmi ces gens des camarades qui ont leur place dans les plus hautes instances de notre parti (...). Je ne dis pas que les autres camarades de la direction ne font aucune faute (mais) je le dis ouvertement : nous avons toujours compté sur le camarade Kania et le camarade Barcikowski. Nous ne voyons pas d'alternative au gouvernement Jaruzelski. Ces hommes ont pu et peuvent gagner l'acceptation de la majorité de la nation pour la politique de l'accord social (...). Je ne vois aucune autre route pour notre parti : toute autre conduit au cimetière politique (...)»

L'ÉPREUVE DE FORCE

Mardi 24 mars, «Solidarité» a décidé de reprendre les négociations avec le gouvernement polonais au sujet de la responsabilité des violences policières de Bydgoszcz. Si, d'ici mardi 31 mars les revendications légitimes de «Solidarité» n'ont pu faire l'objet d'un compromis satisfaisant, une grève générale illimitée s'engagera en Pologne. Cette décision a été prise après, semble-t-il, d'importantes discussions au sein de la direction de «Solidarité», reflètant la compléxité de la situation et son extrême gravité. Le gouvernement polonais peut-il reculer une nouvelle fois devant les travailleurs, alors qu'il est sous la surveillance soviétique et que directive lui a été donnée de *«changer le cours des événements»*? Cela semble douteux. Il doit faire la preuve de sa capacité à répondre aux exigences de l'URSS. Un nouveau recul rapprochera le moment où les Soviétiques chercheront eux-mêmes à prendre les choses en mains.

La classe ouvrière polonaise et son syndicat peuvent-ils accepter que la répression qui a eu lieu à Bydgoszcz reste sans suite? Non, car cela marquerait le début d'un recul face aux forces qui veulent revenir sur les succès des ouvriers polonais et qui ont derrière eux l'URSS. Recul qu'elles veulent mener jusqu'à la liquidation de «Solidarité».

En vérité, il y a là le début d'une épreuve de force. Elle se déroule alors que se poursuivent les manœuvres du Pacte de Varsovie qui sont l'occasion d'un déploiement de force impressionnant auquel une large publicité est donnée. Les cartes sont entre les mains du gouvernement polonais. Aura-t-il le courage de répondre positivement aux aspirations de la classe ouvrière et du peuple polonais en satisfaisant les revendications de «Solidarité»? Aura-t-il le courage de dire aux Soviétiques : les affaires de la Pologne sont celles du peuple polonais, ne vous en mêlez pas. Aurait-il le patriotisme nécessaire face à une menace d'intervention de l'URSS? On peut en douter après qu'il ait signé un communiqué commun avec les dirigeants soviétiques qui incluait la reconnaissance de la souveraineté limitée.

Plus que jamais, la Pologne et son indépendance s'identifient à la classe ouvrière polonaise et à ses intérêts. En ces heures inquiétantes, la place de tous les hommes épris de liberté est aux côtés des travailleurs polonais et de leur syndicat «Solidarité».

Pierre BURNAND

GUADELOUPE
HALTE A LA REPRESSION COLONIALISTE

Les organisations du Mouvement patriotique soussignées communiquent :

Poursuivant sa politique de répression contre le peuple guadeloupéen, en général, et contre le mouvement patriotique en particulier, le gouvernment colonialiste français a arrêté deux Gouadeloupéens, Jean Claude Mado et Luc Reinette, les accusant de porter atteinte à *«l'intégrité du territoire français»*.

Cette nouvelle mesure répressive fait partie d'un plan élaboré par les colonialistes français qui cherchent à briser le Mouvement patriotique guadeloupéen. Depuis plusieurs mois, les colonialistes français préparent et renforcent leurs troupes dans notre pays et développent une répression progressive à l'encontre des guadeloupéens anti-colonialistes : barrages de routes, perquisitions, procès, licenciements, sanctions contre les syndicalistes...

De plus en plus, l'exploitation, l'oppression et la répression coloniales étouffent notre peuple et le poussent à la violence.

C'est le gouvernement colonialiste français qui est responsable, l'unique responsable du climat de violence qui règne en Guadeloupe. Il n'a donc pas le droit de juger un guadeloupéen.

Seul le peuple guadeloupéen a le droit de juger ses fils !!!

Les organisations soussignées soutiennent les deux gouadeloupéens Mado et Reinette, victimes de la répression coloniale.

Elles :

– protestent énergiquement contre la politique répressive menée par le gouvernement français en Guadeloupe ;

–exigent l'arrêt de toutes les mesures répressives frappant les anti-colonialistes guadeloupéens ;

–exigent la libération immédiate des deux guadeloupéens Mado et Reinette, victimes de la répression coloniale ;

–appellent tous les guadeloupéens à se mobiliser pour faire face à la répression coloniale.

Le 13 mars 1981

UGTG/ UPG/ JOC/ MRJC/ SPAG/ SGEG/ UNEEG/ UPLG

EUROPE DE L'EST
POUR DES SYNDICATS INDEPENDANTS

On connaît les prises de position fermes du syndicat CGT des correcteurs en faveur du droit des peuples à disposer d'eux mêmes : il a condamné publiquement l'invasion soviétique en Afghanistan, de même qu'il a soutenu récemment l'initiative *«6 heures pour le Salvador et l'Amérique centrale»* Le 21 dans l'après-midi, s'est tenue à son initiative, à la Bourse du travail, une réunion de soutien aux syndicats libres et indépendants des pays de l'Est. Divers représentants de ces syndicats (en particulier M. Borissov du SMOT soviétique), et des membres de l'opposition des pays de l'Est, ont exposé les entraves apportées à la création d'un syndicalisme indépendant de l'Etat. Au cours du débat, un membre du Bureau national du syndicat CGT ONIC (fonction publique) a souhaité que de tels faits puissent être reconnus des différentes structures syndicales, en particulier des sections. Prendre en mains la solidarité internationale dans les sections syndicales, telle a aussi été la conclusion apportée par les représentants du syndicat des correcteurs. Une banderolle rappelait d'ailleurs cette déclaration du 40ème Congrès de la CGT : *«La CGT se prononce sans ambiguité pour le plein respect de toutes les libertés : liberté syndicale, liberté d'opinion et d'expression dans tous les pays, quels qu'en soient les régimes politiques et économiques.»*

Salvador, Afghanistan : même combat, même solidarité

Vendredi 20 mars, à Paris, des milliers de personnes avaient répondu à l'appel des Comités de solidarité avec le Salvador, le Guatemala et le Nicaragua pour dire bien fort leur soutien à la lutte du peuple salvadorien contre l'impitoyable dictature pro-américaine et pour dénoncer les menaces d'intervention militaire des USA.

Syndicalistes, chrétiens, socialistes, démocrates, marxistes-léninistes, etc... étaient présents, et cette diversité n'était pas sans rappeler «les 6 heures pour l'Afghanistan» organisées l'année dernière. Nombreux d'ailleurs à la tribune ou parmi les organisations signataires de l'appel étaient ceux qui, déjà l'an dernier, avaient dénoncé l'invasion soviétique en Afghanistan, dont il fut aussi question, vendredi soir, à plusieurs reprises.

Et ce n'était pas le moindre intérêt de ce meeting que de montrer qu'il commence à se développer dans notre pays un courant d'opinion hostile à la politique de domination et de guerre des deux superpuissances, USA ou URSS. Un courant qui refuse la logique où certains voudraient l'enfermer : *«Si tu soutiens les guérilleros afghans, c'est que tu es pro-américain, tu ne peux donc pas aussi soutenir le peuple salvadorien»*. Hé bien si! Et c'est justement ce qu'a expliqué Arthur London.

Nous devons soutenir la lutte du peuple du Salvador contre la dictature pro-américaine.

Nous le devons, parce que, en tant que communistes, nous sommes aux côtés de tous les peuples qui luttent pour leur émancipation et leur indépendance.

Nous le devons, parce que les USA sans l'aide desquels la dictature du Salvador serait déjà tombée, sont l'une des deux superpuissances qui veulent dominer le monde et qu'il n'est pas question pour nous de ménager les USA sous prétexte qu'ils s'opposent à l'URSS.

Nous le devons, parce que le soutien de Reagan à la dictature s'inscrit dans le cadre de la rivalité américano-soviétique, grosse de dangers pour la paix mondiale.

Nous le devons enfin, parce qu'une nation libre, débarassée de ses chaînes, non-alignée comme le souhaite le Front démocratique révolutionnaire du Salvador peut participer efficacement à la défense de la paix mondiale, comme tant d'autres nations du Tiers Monde aujourd'hui indépendantes.

Claude LIRIA

MESSAGE DU PCML

«...Depuis des dizaines d'années, l'impérialisme américain considère les pays d'Amérique centrale comme sa chasse gardée. Il s'y livre à un pillage économique qui saigne leurs peuples à blanc, aide les dictatures fascistes à assurer une répression féroce pour pouvoir maintenir sa domination. (...)

»Les déclarations menaçantes de la nouvelle administration Reagan laissent craindre une intervention de plus en plus ouverte contre l'insurrection populaire. Les succès remportés par celle-ci malgré une féroce répression, son enracinement populaire et la large unité réalisée entre les forces démocratiques ont en effet de quoi alarmer les USA.

»Pour tenter de légitimer l'extension de leur intervention, ils cherchent à présenter le Salvador comme étant victime d'une agression soviétique. Rappelons que l'Union soviétique avait prétexté de la même manière des ingérences américaines pour intervenir contre la remise en cause de sa domination par le peuple afghan.

»C'est bien là la logique des superpuissances qui rivalisent pour le repartage du monde et ne conçoivent pas d'autre perspective pour les peuples que de se situer dans la sphère d'influence ou sous la domination de l'une ou de l'autre. *«Si tu n'es pas avec Washington, tu es avec Moscou»* et vive-versa : il n'y a pas de place pour le non-alignement ou l'indépendance dans ce type de raisonnement. Les peuples et nations opprimés ont déjà su démontrer à de multiples reprises que leur lutte contre un impérialisme dominant n'avait pas pour objet de sortir d'une domination pour tomber sous une autre. Leur lutte pour la démocratie et l'indépendance vise au contraire à rejeter toute domination étrangère pour pouvoir décider en maître de leur propre destin. C'est ce droit que nous défendons en soutenant fermement la lutte du peuple du Salvador et des autres peuples d'Amérique centrale contre l'impérialisme US, de même que nous soutenons la lutte du peuple afghan contre l'occupation soviétique.

REPONSE DES ORGANISATIONS POPULAIRES DU SALVADOR AUX MENSONGES DE REAGAN

Représentant toutes les organisations populaires de masse, rassemblées au sein du FDR (Front démocratique révolutionnaire) et toutes les organisations politico-militaires, rassemblées au sein du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale), la commission politico-diplomatique FMLN-FDR créée le 14 janvier a publié voici un mois un communiqué répondant aux insinuations du gouvernement Reagan selon lesquelles l'insurrection du peuple salvadorien relèverait d'un complot soviétique. En voici des extraits publiés dans *El Salvador libre* organe d'information international du FDR-FMLN :

«Après avoir nié tout trafic d'armes avec un quelconque gouvernement, la commission précise "qu'il a fallu 10 ans au peuple salvadorien pour développer et maîtriser les instruments qui aujourd'hui lui permettent de mener à terme et avec succès sa lutte politico-militaire contre la tyrannie (...). La plupart des armes sont fabriquées par nos combattants; d'autres de fabrication américaines ont été récupérées par notre armée populaire au cours d'affrontements; d'autres encore ont été acquises sur le marché international" (...).

»La commission voit dans les manœuvres nord-américaines une volonté de masquer son intervention, elle bien réelle dans les affaires intérieures du Salvador et de s'opposer au mouvement de solidarité qui va grandissant de par le monde. Pour ce faire, l'administration Reagan utilise tous les moyens.

»Ainsi les "preuves" d'après lesquelles il y aurait ingérence de l'URSS, de l'Éthiopie, du Vietnam, de Cuba et d'autres pays du camp socialiste "sont non seulement fausses mais hors de la réalité du processus de lutte du peuple du Salvador. Elles ignorent aussi l'étendue et l'importance de la solidarité que ce peuple est en train de recevoir de par le monde" (...). Nous tenons à déclarer une fois de plus qu'une des raisons fondamentales pour lesquelles nous luttons est de reconquérir notre indépendance nationale. Le diktat américain consistant à indiquer aux peuples ce qu'il est bon ou pas bon de faire est aujourd'hui une politique dépassée (...). Le gouvernement du président Reagan peut certes donner des ordres à la junte militaire et démocrate-chrétienne salvadorienne puisqu'il la contrôle à son gré, mais au peuple salvadorien il ne pourra imposer ses règles de conduite : ce peuple est décidé à en finir une fois pour toutes avec la domination impérialiste et à exercer sa volonté souveraine, droit qui jusqu'à présent lui a été nié.»

Bien entendu, il ne s'agit pas de faire croire au lecteur de *L'Humanité rouge* que l'ensemble des organisations populaires salvadoriennes rassemblées au sein du FDR-FMLN sont parfaitement clairvoyantes au sujet de la politique d'ingérence de Moscou de par le monde. D'abord, au sein du Front, certaines organisations partagent effectivement les analyses de Cuba ou de l'URSS.

Ensuite, au Salvador comme dans le reste du continent, c'est à l'impérialisme américain essentiellement que le peuple est confronté; il n'y a pratiquement pas d'expérience directe des méfaits de l'expansionnisme russe.

Enfin, à cette étape de la lutte, le Front du peuple salvadorien souhaite recevoir le soutien de tous les pays et peuples du monde et l'on peut comprendre que c'est seulement sur la qualité de ce soutien qu'il pourra juger qui sont ses vrais amis et ses faux amis.

Gardons-nous donc de jugement à l'emporte-pièce, qualifiant hâtivement de «pro-soviétique» ou de «pro-cubaine» l'organisation unitaire dont s'est doté le peuple salvadorien.

A. LONDON POUR «UN INTERNATIONALISME SANS FAILLE»

En France, on connaît les prises de positions d'Arthur London, comme d'autres opposants d'Europe de l'Est, contre l'occupation de la Tchécoslovaquie, contre l'occupation de l'Afghanistan, contre la répression des dissidents en URSS, etc...

Par contre, ce que l'on connait moins, ce sont les positions d'un Jiri Pelikan, ou d'un Arthur London contre l'impérialisme américain et ses crimes. Il faut dire que ça arrange pas mal de monde, à droite comme à gauche, de faire l'impasse là-dessus. A droite, parce qu'il faut que les lecteurs du *Figaro* croient qu'Arthur London est un défenseur du «monde libre». A gauche, parce qu'il faut que les lecteurs de *L'Humanité* croient qu'il est un anticommuniste pro-américain.

Pourtant, vendredi à la Mutualité, les choses étaient claires quand Arthur London prit la parole :

«(...) Le drame du Salvador s'insère dans celui des pays qui se trouvent de l'autre côté du Rio-Grande et sont considérés par les Etats-Unis comme leur chasse gardée. (...) Les centurions latino-américains formés dans les écoles militaires des Etats-Unis pensent qu'il suffit de passer au fil de l'épée l'avant-garde politique et sociale d'un peuple pour arrêter pendant longtemps son évolution sociale, économique et politique... avec comme justification la lutte contre le communisme.(...)

»Le drame de notre temps, c'est la division du monde en blocs, la bipolarisation de la situation internationale avec ses aspects très négatifs pour la souveraineté des petites nations, le risque de donner à chaque conflit local une dimension mondiale. Si je me méfie de tout parallélisme rapide et superficiel entre l'Est et l'Ouest, je ne peux que rappeler qu'il n'est plus admissible que les chefs des grandes puissances se comportent en suzerains des pays placés dans leur zone d'influence, limitent leur souveraineté, veulent leur imposer les régimes et dirigeants de leur choix.

»Chaque mouvement populaire pour desserrer l'étau et reconquérir le droit à l'autodétermination, à la liberté, à de meilleures conditions de travail et de vie est dénaturé, accusé d'être fomenté par le communisme dans un camp, par l'impérialisme dans l'autre.

»La liberté, la paix sont indivisibles. Il nous faut lutter contre la politique des blocs et faire revivre un internationalisme sans faille.»

Arthur London terminait en rappelant qu'étant solidaires des peuples d'Amérique latine, d'Afrique du Sud, d'Asie, en lutte contre la domination américaine et le racisme, nous sommes d'autant plus forts quand nous exprimons notre solidarité au peuple afghan ou polonais. Il assurait aussi l'auditoire que les opposants d'Europe de l'Est comme de la *«Charte 77»* emprisonnés en Tchécoslovaquie étaient solidaires du peuple salvadorien en lutte contre la tyrannie.

PRÉSENCES ET ABSENCE REMARQUÉES

Parmi les nombreux messages de solidarité lus à la tribune, celui du Comité pour la libération du peuple afghan déchaina l'enthousiasme du public. Celui du syndicat CGT des ports et docks fut aussi longuement applaudi lorqu'il annonça sa décision de boycotter les navires en partance pour le Salvador. Citons encore les messages du Mouvement de la Paix, du MRAP, de la CFDT, du PS, du PSU, de la FEN, etc...

Toutefois, la direction du PCF n'avait pas jugé bon d'exprimer son soutien au meeting. Sans doute de peur de cautionner des interventions mettant en cause la politique criminelle des USA comme de l'URSS.

Mais alors, pourquoi un parti aussi nombreux et aussi résolument anti-américain n'a-t-il pas encore organisé son propre meeting de soutien à la lutte du peuple salvadorien?

Il y a quelques mois, «L'Humanité» accusait les organisateurs des «6 heures pour l'Afghanistan» de faire le jeu de l'impérialisme américain. Aujourd'hui plusieurs de ces mêmes organisateurs appellent à soutenir le peuple du Salvador. Que dira alors «L'Humanité»?

LE PCF ET LES TRAVAILLEURS IMMIGRES

LE REVELATEUR

Nous avons déjà indiqué en quoi nous considérions la politique du PCF envers les travailleurs immigrés comme étant profondément contraire aux intérêts de la classe ouvrière. Les opérations de Vitry et de Montigny-les-Cormeilles ont revêtu un caractère anti-ouvrier manifeste, en prenant comme cibles des travailleurs immigrés. De tels actes suffiraient à condamner la politique qui y a conduit. Mais, de plus, dans une situation où la bourgeoisie se livre à une attaque en règle contre les intérêts des travailleurs, cette politique sème une profonde division dans les rangs de la classe ouvrière, en renforçant les idées selon lesquelles les travailleurs immigrés nuisent aux intérêts des travailleurs français. Dans une période où les travailleurs immigrés sont l'objet de multiples attaques gouvernementales, où ils sont victimes d'une montée du racisme et des crimes qu'il engendre, une telle politique vient renforcer les idées anti-immigrés et ainsi faciliter les coups qui leur sont portés.

Par-delà la lutte immédiate contre cette politique, une question se pose : quelles sont les causes de ces actions? Qu'est-ce qui les a engendrées?

S'agit-il de bavures? D'actes commis par des maires ayant été trop loin? De toute évidence, non. D'abord parce qu'elles ont reçu l'appui public de la direction du PCF et de Georges Marchais lui-même. Mais surtout, parce qu'elles ont été le résultat le plus immédiat d'une campagne lancée fin octobre par les municipalités PCF de la région parisienne, avec l'appui du Bureau politique. Dans le journal *Le Travailleur*, le bureau de la section d'Ivry du PCF appellait *« à la lutte contre la concentration de l'immigration à Ivry »* et ajoutait : *« Les élus communistes agissent pour que le préfet reloge dans d'autres villes des familles immigrées »*. Le 28 octobre, le secrétaire fédéral du PCF de Seine-Saint-Denis déclarait : *« Les élus communistes de Seine St-Denis prendront des mesures pour arrêter l'immigration dans leurs villes »*. La nouveauté dans ces déclarations résidait dans le fait qu'elles appelaient à agir à la fois pour empêcher l'installation d'immigrés et obtenir le départ d'autres. Dès ce moment, nous écrivions : *« Quand le PCF appelle à l'action pour s'opposer à l'arrivée d'immigrés dans "ses municipalités" à quelles actions cela peut bien conduire? Il y a là le danger du passage d'une politique à des actes racistes »*. Il était inévitable que cette orientation débouche sur des actions prenant pour cibles des travailleurs immigrés : l'appel à agir était lancé.

Face à ces actions, l'explication la plus courante a consisté à évoquer des raisons électorales. Pour maintenir au maximum ses positions lors de la prochaine élection présidentielle, la direction du PCF aurait délibérément choisi de séduire l'électorat influencé par les idées racistes. Sans doute, l'histoire nous apprendra-t-elle un jour la raison particulière qui a conduit à lancer ces actions-là, à ce moment-là.

Electoralisme et unité des travailleurs

Il est certain que les motivations électorales n'ont pas été absentes du lancement de cette campagne. En octobre dernier, par exemple, on pouvait lire dans le journal du PCF en Seine-St-Denis, *93 Actualités*, à propos de la politique gouvernementale : *« L'objectif est aussi politique : diriger le flux d'immigration vers les communes à direction communiste c'est dans le contexte économique, social et relationnel actuel, chasser la classe ouvrière »*. Arrêtons-nous à cette phrase d'un article qui commentait le lancement de la campagne. Notons au passage que les travailleurs immigrés y sont distingués de la classe ouvrière; la classe ouvrière, ce sont les Français! L'idée exprimée est que la présence des immigrés conduit les Français à partir (vu le « contexte relationnel » c'est-à-dire les influences racistes). Ils seraient ainsi un instrument contre « la classe ouvrière ». On sait bien qu'existe ici et là, le refus d'être aux côtés des Arabes ou des Noirs; certains, pour y échapper, préfèrent s'en aller. La campagne du PCF vise à répondre à cette influence du racisme : c'est aux immigrés de partir et non aux Français. L'article continuait ainsi : *« Le pouvoir et le patronat ont une autre corde antidémocratique à leur arc : la casse du potentiel économique, les licenciements, les fermetures de bureaux, d'usines et d'ateliers concourrent au même but que la concentration d'immigrés donc de non-électeurs dans des ghettos de fait. La volonté du gouvernement et du CNPF est de réduire l'influence du mouvement ouvrier et démocratique qui s'est assuré des positions politiques dans les entreprises et dans les communes »*. Nous y voilà : classe ouvrière égal Français égal électeurs! Il faut satisfaire les demandes des électeurs au détriment des non-électeurs. Si une partie de la population influencée par les idées racistes est mécontente de la présence des immigrés, il faut lui donner satisfaction en refoulant les immigrés. Ce raisonnement conduit à sacrifier l'unité des travailleurs français et immigrés au profit d'une influence électorale. On serait tenté de dire : pour faire face à la manœuvre que vous dénoncez, vous n'avez qu'à lutter en faveur du droit de vote des travailleurs immigrés. Si manœuvre il y a, ce serait une façon d'y faire face conformément à l'égalité des droits des travailleurs immigrés et donc de l'unité des travailleurs. Or, récemment encore, dans *L'Humanité*, Anicet Le Pors se prononçait catégoriquement contre le droit de vote pour les immigrés. On comprend d'ailleurs qu'une telle position serait sans doute mal prise de cette partie de l'électorat influencée par les idées racistes. Il est certain que l'approfondissement de la crise, la montée du chômage, la propagande gouvernementale ont conduit à un développement des idées racistes. Au lieu de faire face à cette situation en œuvrant à l'unité des travailleurs français et immigrés, la direction du PCF a choisi délibérément de céder au poids des idées racistes, de sacrifier ces non-électeurs que sont les travailleurs immigrés. Il y a sans doute là un élément important d'explication sur les raisons de cette campagne et les formes qu'elle a prises.

Mais il faut aller plus loin. La politique du PCF en faveur d'une *« répartition équitable des travailleurs immigrés entre toutes les municipalités »* n'est pas nouvelle.

Elle remonte, en effet, au début des années 70, sous l'impulsion de Georges Marchais. Dès cette époque, les maires PCF de la région parisienne avaient fait de cette question un des points de leur programme municipal. Il faut donc rechercher au-delà de l'échéance électorale de 1981 et de la situation actuelle pour comprendre les raisons profondes de cette politique.

Le Tiers-Monde en France

Quelle est la raison pour laquelle les travailleurs immigrés sont la cible de cette campagne? Est-ce parce qu'ils représentent des « charges sociales » étant donné qu'ils vivent fréquemment dans la pauvreté? A ce compte-là, ce n'est pas d'une répartition des travailleurs immigrés qu'il faudrait parler mais d'une répartition de tous les pauvres, immigrés mais aussi français et l'on sait qu'avec la crise ceux-ci sont de plus en plus nombreux. La cause de cette campagne n'est donc pas dans les « charges sociales ». Si les travailleurs immigrés sont visés c'est en raison de leur spécificité. Quelle est cette spécificité? C'est d'appartenir pour la plupart d'entre eux à des peuples du Tiers Monde. Il faut noter à ce sujet que la campagne du PCF ne vise pas les travailleurs immigrés européens. Elle vise des travailleurs venus de pays hier encore colonisés par la France (ou qui le sont toujours pour les DOM-TOM), à l'égard desquels l'impérialisme a imposé et continue d'imposer fréquemment sa domination. L'attitude adoptée à l'égard des travailleurs immigrés, qui sont en quelque sorte le Tiers Monde en France, est l'expression concrète du type de rapports que l'on envisage réellement, que l'on pratique, à l'égard des peuples auxquels ils appartiennent. Et nous touchons là aux causes profondes, historiques, de la politique du PCF envers les travailleurs immigrés.

Comment caractériser la façon dont la politique du PCF conçoit, à travers sa pratique et ses positions, les rapports avec les travailleurs immigrés? Ils sont considérés comme une masse que l'on se renvoie d'une municipalité à une autre; à laquelle, de toute manière, on ne laisse pas la liberté du choix; à laquelle on impose des décisions. La démocratie n'existe pas pour eux : on décide qu'ils doivent être répartis. En somme, on leur refuse le droit d'être indépendants, de décider par eux-mêmes. Ce sont des hommes sans voix. Il y a, à leur égard, un comportement imbu d'un esprit de supériorité manifeste : on décide pour eux.

L'attitude envers les travailleurs immigrés a une double signification. D'une part, elle pose la question de l'unité de la classe ouvrière de France, de l'unité des travailleurs français et immigrés face à ceux qui les exploitent. D'autre part, elle pose la question du type de rapports avec les peuples dont ils sont les représentants.

L'attitude de la direction du PCF envers les travailleurs immigrés reflète sa politique réelle, spontanée pourrait-on dire, envers les peuples du Tiers Monde. Il ne s'agit pas d'un incident dans l'histoire du PCF.

Deux attitudes à l'égard de l'impérialisme

Jusque dans les années 30, le PCF eut envers les peuples colonisés une attitude juste : consistant à soutenir les luttes de libération contre l'impérialisme français, à reconnaître le droit à l'indépendance des peuples colonisés.

Cette position était consécutive à la scission qui s'était produite avec le Congrès de Tours en 1920. Elle constituait une rupture avec des positions de soutien au colonialisme et à l'impérialisme français qui avaient profondément marqué le mouvement ouvrier français au XIXe siècle et qui l'avaient conduit majoritairement à emboîter le pas de la bourgeoisie en 1914. Le Congrès de Tours constitua la résolution de la contradiction qui traversait le mouvement ouvrier français et opposait le courant anti-impérialiste au courant pro-impérialiste. La lutte contre la guerre du Rif qui suivit la naissance du PCF demeurera, par exemple, une des plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier français. Mais, à partir de 1937, de profondes transformations allaient être apportées dans la politique du PCF à l'égard des peuples colonisés. Certes, à certains moments il a poursuivi son action anticolonialiste (notamment contre la guerre d'Indochine après son expulsion du gouvernement en 1947) et dans ses rangs des militants ont continué à soutenir les peuples en lutte contre l'impérialisme français. Mais c'est une autre politique qui a dominé, caractérisant en profondeur l'orientation du PCF depuis une quarantaine d'années. La contradiction qui traversait le mouvement socialiste et qui éclata en 1920 s'est retrouvée ultérieurement et continue à exister parmi ceux qui se réclament du communisme.

Thorez défenseur de l'union française

En 1937, Maurice Thorez engageait le PCF dans une profonde modification de sa ligne. Il déclarait : *« Si la question décisive du moment c'est la lutte victorieuse contre le fascisme, l'intérêt des peuples coloniaux est dans leur union avec le peuple de France et non dans une attitude qui pourrait favoriser les entreprises du fascisme et placer par exemple l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, sous le joug de Mussolini ou de Hitler ou faire de l'Indochine une base d'opérations pour le Japon militariste. Créer les conditions de cette union libre, confiante et fraternelle des peuples coloniaux avec notre peuple, n'est-ce pas, là encore, travailler à remplir la mission de la France à travers le monde. »* (*« La France du Front populaire et sa mission dans le monde »*). Ainsi le maintien de la domination française était justifié sous le prétexte de la menace fasciste. L'attitude dénoncée était celle des forces luttant en faveur de l'indépendance. Or, en 1937, le maintien du colonialisme signifiait la poursuite d'une politique de répression contre les peuples dominés. C'est ainsi qu'en Tunisie, à Metlaoui, une grève de mineurs était réprimée violemment et 17 mineurs tués; c'est ainsi encore que l'organisation algérienne, *« L'Etoile nord-africaine »* qui revendiquait l'indépendance était dissoute par le gouvernement du Front populaire.

En 1939, Maurice Thorez, approfondissant cette orientation, théorisait le refus de l'indépendance algérienne en déclarant qu'il n'y avait pas de nation algérienne mais une « nation en formation ». A Alger, il déclarait : *« Où est maintenant dans votre pays la race élue, celle qui pourrait prétendre à la domination exclusive, celle qui pourrait dire : cette terre a été la terre de mes seuls ancêtres et elle doit être la mienne? »*.

Le 8 mai 1945, en Algérie, l'armée colonialiste française massacrait plusieurs dizaines de milliers d'Algériens qui manifestaient pour l'indépendance. Le 12 mai, le Comité central du PCF publiait un communiqué dans lequel il appelait à la répression et affirmait : *« Il faut tout de suite châtier impitoyablement et rapidement les organisateurs de la révolte et les hommes de main qui ont dirigé l'émeute »*. De 1945 à mai 1947, des ministres communistes participèrent au gouvernement. Or, au cours de cette période, outre cette répression massive en Algérie, il y eut en particulier le massacre de milliers d'habitants de Madagascar ainsi que le début de la guerre contre le peuple vietnamien. Le PCF a maintenu, malgré tout, sa présence au gouvernement.

En juin 1945, Maurice Thorez déclarait : *« Nous avons toujours proclamé que le droit au divorce ne signifiait pas l'obligation de divorcer. Nous n'avons jamais cessé de montrer que, par exemple, l'intérêt des populations de l'Afrique du Nord était dans leur union avec le peuple de France. Les Nord-Africains, dont beaucoup sont morts, depuis la Tunisie jusqu'aux champs de bataille de l'Allemagne, pour la libération de la France, l'ont admirablement compris. »*.

Alors que le gouvernement venait d'engager la guerre du Vietnam, voici comment était justifié par le PCF le maintien de ses ministres dans ce même gouvernement : *« D'accord sur tous les autres points de la politique gouvernementale, il n'était pas possible d'abandonner les points d'accord pour un seul point de désaccord... »* Durant de longues années, et alors même que le peuple algérien avait engagé sa lutte armée de libération nationale, le PCF continua à défendre le maintien de *« l'Union française »*, c'est-à-dire le maintien de la domination colonialiste française.

Des pouvoirs spéciaux ... à la lutte des foyers sonacotra

Quand, en 1954, débuta l'insurrection nationale algérienne, un communiqué du PCF condamnait ses premiers actes en ces termes :

« Des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas suscités par eux ». En janvier 1956, le gouvernement du socialiste Guy Mollet était mis en place. Celui-ci ne dissimulait pas ses intentions puisqu'il affirmait que sont but était de *« maintenir et renforcer l'union indissoluble entre l'Algérie et la France métropolitaine »* et il ajoutait : *« Dans l'immédiat, le potentiel militaire des forces déployées en Algérie ne peut encore être diminué. Les besoins des troupes seront satisfaits et leur relève assurée »*. A la tribune de l'Assemblée nationale, Jacques Duclos intervenait en faveur de l'Union française et accusait les USA de vouloir prendre la place de la France en Algérie, avant d'annoncer que les députés PCF votaient l'investiture de Guy Mollet. En février 56, celui-ci demande des *« pouvoirs spéciaux »*. Une nouvelle fois, il affirme ses intentions *« l'Algérie est et restera indissolublement liée à la France métropolitaine »*. Il ajoutait que si les combattants algériens refusaient de se rendre *« la France serait alors contrainte de mobiliser toutes ses ressources pour assurer par tous les moyens la sécurité des populations »*. Le texte présenté devant l'Assemblée nationale, et par lequel étaient réclamés les pouvoirs spéciaux était lui-même sans ambiguité : *« Le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle commandée par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire. »*. Les députés du PCF votent néanmoins les pouvoirs spéciaux.

Le 15 mars, des renforts militaires étaient envoyés en Algérie. Le même jour, au Sénat, les sénateurs du PCF votaient à leur tour les pouvoirs spéciaux.

Au cours de la guerre colonialiste d'Algérie, les travailleurs immigrés algériens en France demeurèrent à peu près seuls, face aux coups de la répression. Ils étaient seuls lors de la manifestation d'octobre 61 où ils protestaient contre le couvre-feu que le préfet de police Papon leur avait imposé et au cours de laquelle plusieurs centaines d'entre eux furent assassinés (voir *L'Humanité rouge* Nº 1222). La place d'un parti anticolonialiste se devait d'être à leur côté.

Ce sont-là autant de faits passés sous silence ou évoqués de manière falsifiée quand il s'agit, aujourd'hui, de mettre en accusation le PS.

Bien sûr, ces faits ne doivent pas faire oublier la lutte qui se mena ultérieurement contre l'OAS et pour la fin de la guerre d'Algérie. Ce combat contre la menace fasciste en France est malheureusement utilisé pour tenter de faire croire en une attitude anti-colonialiste de bout en bout. Les faits sont les faits; les uns ne doivent pas servir à éliminer les autres. Charonne ne doit pas faire oublier la solitude des manifestants algériens d'octobre 61, ni l'absence de grande mobilisation qui suivit le massacre.

Plus récemment, il faut rappeler l'attitude qui fut celle de la direction du PCF envers la lutte des travailleurs immigrés des foyers Sonacotra. Celle-ci constitua, à son sommet, le plus puissant mouvement des immigrés en France depuis la guerre d'Algérie. Ces milliers de travailleurs immigrés s'étaient donnés leur propre direction à leur lutte, ils avaient formé un Comité de coordination national dont ils revendiquaient la reconnaissance par la direction de la Sonacotra. Ainsi, ils avaient mis sur pied l'organisation indépendante de leur lutte. Or, la direction du PCF refusa toujours de reconnaître ce Comité de coordination dont la représentativité fut démontrée notamment lors de grands meetings et manifestations, rassemblant des milliers d'immigrés et où le PCF brilla par son absence. Non seulement la direction du PCF refusa de le reconnaître mais elle le combattit.

Entre la politique d'hier envers les colonies et celle d'aujourd'hui envers les travailleurs immigrés, il y a continuité. Le trait fondamental commun en est la défense du maintien de rapports de domination envers ces peuples, le refus pratique de la reconnaissance de leur indépendance, de l'établissement de rapports avec eux sur un pied d'égalité.

En dépit de ses proclamations anti-impérialistes, la politique du PCF envers les travailleurs immigrés révèle de manière concrète les conceptions impérialistes de la direction de ce parti. La lutte pour l'unité de combat des travailleurs français et immigrés, pour la transformation radicale de la situation des travailleurs immigrés vivant en France, pour leur égalité effective avec les travailleurs français, est une des marques de toute politique anti-impérialiste, une première preuve tangible que l'on n'est pas de ceux qui ne voient dans le Tiers Monde que des matières premières et des bras, une humanité dont on n'entend pas la voix. La fin de ce siècle sera inévitablement de plus en plus marquée par cette question. Ceux qui, de manière ouverte ou dissimulée, s'emploieront à maintenir la domination impérialiste iront à l'encontre des nécessités du développement historique.

Pierre BURNAND

AMAR OUZEGANE N'EST PLUS ...

par Jacques Jurquet

Fondateur et ancien premier secrétaire du Parti communiste algérien, exclu de ce parti sur ordre des dirigeants du Parti communiste français en décembre 1947 parce qu'il s'opposait à leur férule, patriote algérien qui, selon l'hommage qui vient de lui être rendu par le président Chadli Bendjedid, *« a participé à la marche de la révolution de libération et est demeuré fidèle à sa patrie et aux options de son pays »*, notre camarade, ami et frère, Amar Ouzegane n'est plus.

A la suite d'une longue maladie qui l'avait déjà tourmenté pendant ses incarcérations en camp ou en prison à l'époque du colonialisme français, il est décédé le 5 mars dernier, entouré du respect de tout son peuple et des innombrables amis qu'il comptait dans le monde entier. Rappelons en particulier qu'il avait été reçu personnellement par le président Mao Tsétoung au cours des années suivant l'indépendance. Ils avaient eu un entretien des plus chaleureux non seulement entre représentants habilités d'Etats du Tiers Monde, mais aussi entre camarades attachés aux édifications respectives du socialisme dans leurs pays, en fonction de leurs spécificités nationales.

Comme tout communiste sincère, Amar Ouzegane avait été bouleversé par l'attitude hostile et stupide des dirigeants du Parti communiste français à son égard, alors qu'il avait partagé avec nombre d'entre eux plusieurs années d'internement au camp de concentration de Djeniembou-rezg. Mais il avait su opposer à la mesure d'exclusion le frappant la sérénité de ceux qui savent, même quand les babakhayou (perroquets) entonnent les airs charmant les oreilles de leurs maîtres, qu'ils ont et conserveront raison aux yeux de l'Histoire.

Et par la suite, l'Histoire du peuple algérien donna effectivement raison à Amar Ouzegane, l'ancien petit télégraphiste algérois. Il savait que le Parti communiste ne serait vraiment algérien et révolutionnaire qu'à la condition de ne pas se soumettre aux directives venues d'hommes qui ne connaissaient pas les sentiments profonds de son peuple. Dès 1954, il devint militant du Front de libération nationale, puis en 1956 il fut sinon le seul, du moins l'un des principaux rédacteurs de la Charte de la Soumman, charte de la révolution nationale algérienne.

Depuis longtemps déjà, j'échangeais avec lui une correspondance précieuse et le rencontrais tantôt à Alger, tantôt à Paris où il venait se faire soigner périodiquement. Je n'ai pas encore pu révéler toutes les informations qu'il a bien voulu me confier, notamment sur le VIIe Congrès de l'Internationale communiste auquel il participa. Dans mon tome 4 sur *« La révolution nationale algérienne et le Parti communiste français »*, il sera encore présent dans nombre de circonstances précises. Je fournirai alors les indications particulièrement éloquentes qu'il m'a communiquées au sujet des trois raisons exactes de son exclusion du Parti communiste algérien sur décision du Parti communiste français, et je serai, grâce à lui, en mesure de mieux démasquer l'imposture néfaste des rapports de sujétion liant le Parti algérien au Parti français. D'ailleurs Amar Ouzegane m'a largement devancé dans cette tâche de démystification historique en écrivant en 1962 *« Le meilleur combat »*.

**A propos de ses positions au moment du génocide colonialiste du Constantinois en mai 1945, j'avais formulé des critiques en sa présence et il m'avait fourni les réponses que j'ai consignées dans le tome 3 de mon étude. Mais cette question lui tenait à cœur. Aussi m'écrivit-il le 21 avril 1979 les lignes suivantes : *« ...Comme je te l'ai dit maintes fois, tes critiques de la ligne du PCA ne me gênent nullement, car j'ai été freiné par l'aveuglement du PCF et la timidité des militants algériens et pieds-noirs, dont certains de ces derniers correspondaient clandestinement et régulièrement avec Maurice Thorez et André Marty.*

» Cela ne signifie que je cherche à tirer mon épingle du jeu. Les articles de Demusois dans "L'Humanité" et le tract inspiré par Feix contre les nationalistes après le Premier mai 1945 ont été attribués faussement à moi. J'étais en tournée dans le Constantinois du 16 avril au 8 mai 1945, et j'ai donné l'ordre de détruire ces tracts.

» Si Allah me prête vie pour quelques temps encore, j'expliquerai tout cela dans mes mémoires...

» En ce qui me concerne, le fait d'avoir été lucide en 1954 en rejoignant les rangs du FLN et en terminant mon activité révolutionnaire – en beauté! – comme ministre dans l'Algérie indépendante me suffit pour le jugement de l'Histoire... Je suis vraiment un révolutionnaire heureux.

» Je vous embrasse, Baya et toi même. signé : *Amar »*

Le 22 mai 1979, ma femme et moi-même avons déjeuné avec lui et son épouse, pour la dernière fois. Il était visiblement fatigué. Il m'avait remis un texte jamais diffusé, écrit par lui, au sujet de la Charte de la Soumman. Je ne publierai pas cet inédit assez long et très intéressant, car mon geste pourrait être considéré comme une ingérence dans les affaires intérieures du peuple algérien. J'espère pouvoir un jour le faire publier par un organe algérien auquel je pourrai le remettre.

Je suis persuadé d'avoir interprété les sentiments de tous nos camarades et lecteurs en adressant un télégramme à Madame Ouzegane et à sa famille, *« Profondément émus par décès Amar Ouzegane, vous assurons pleine solidarité de cœur et nous nous inclinons avec respect devant sa mémoire de militant et de patriote. »*

Amar Ouzegane est né à Alger le 7 mars 1910. Son père était venu habiter cette ville parce que sa famille avait été expropriée et ruinée en Kabylie par le colonialisme. Son grand-père, habitant d'Azazga, s'est insurgé en 1871 aux côtés de Bachaga El Mokrani, mais avait trouvé la mort à la bataille de Fréha.

A Alger, après avoir exercé différents métiers, son père s'était trouvé réduit au chômage. Aussi, après des études coraniques de 4 à 6 ans, puis un passage à l'école primaire suivi de deux années de cours complémentaires, Amar Ouzegane fut contraint de travailler et entra, à l'âge de 13 ans et demi, aux PTT.

Le chef de la famille Ouzegane était profondément religieux. Il citait souvent une phrase du Coran : *« la suffisance et la dignité font une juste moyenne »*. A l'époque de la guerre gréco-turque, il avait placé tous ses espoirs dans les Ottomans (les Turcs) pour récupérer les terres du grand-père contre la colonisation. Il exerçait une grande influence sur son fils Amar qui, très jeune, fut attentif aux injustices de la société coloniale. Dans les années 1926–1930, ce dernier, télégraphiste, cherchait à démontrer dans tous les domaines que les autochtones n'étaient pas des êtres inférieurs. C'est vers cette époque qu'il rencontra Raymond Guyot et René Jeanne, présents en Algérie pour assumer l'exercice de leurs services militaires. Le second était un des fondateurs du syndicat des PTT (en Algérie) dont Gourdeaux et Grandel étaient les dirigeants en France.

Gourdeaux préconisa de créer les *« Jeunesses syndicalistes PTT »* et d'y regrouper les jeunes, âgés de moins de 18 ans. Guyot était responsable des jeunesses communistes.

En 1930, Amar Ouzegane adhéra aux J.C. et fonda aussitôt *L'oeil des PTT* journal de la cellule d'entreprise qui se vendait clandestinement et dont le contenu utilisait l'ironie et l'humour au service de la polémique. Ce fut pour lui l'occasion d'écrire ses premiers articles. Ainsi les deux sources de la pensée et de l'activité du jeune Algérien qui allait devenir le premier dirigeant, temporaire, du Parti communiste algérien, sont-elles à rechercher dans ses origines familiales (l'anti-colonialisme, le patriotisme et le respect du Coran) et dans sa position professionnelle (le syndicalisme, puis le communisme).

Nice-Côte d'Azur

L'envers du décor

A gauche : c'est là que logent les immigrés qui construisent le nouveau Palais des festivals de Cannes.

A droite : le logement de 33 ouvriers algériens après le coup de force des hommes de main des promoteurs.

Ci-dessus : Marina-Baie-des-Anges : côte d'Azur, côté fric...

Racisme, bidonvilles et logements insalubres

L'Association de soutien aux travailleurs immigrés des Alpes-Maritimes vient de rendre publique une enquête sur le logement des immigrés dans le département. Ce dossier constitue un réquisitoire contre *«la situation injuste et indigne qui est faite dans les Alpes-Maritimes aux travailleurs immigrés maghrébins privés de possibilités de s'y loger décemment.»*

La situation : 6 projets de foyers-hôtels sont actuellement bloqués par des campagnes racistes : 3 à Nice, 1 au Cannet, à Beau-Soleil, à Cap d'Ail. Ces campagnes : *«doivent leurs succès à la peur. Une peur que rien ne justifie, les immigrés habitant déjà le quartier ou la commune depuis de longues années, sans que la population ait eu à souffrir de ces viols et agressions dont ces campagnes réveillent la crainte, toujours oralement, jamais par écrit.»*

Leur conséquence c'est que : *«Près d'un millier de travailleurs immigrés célibataires ont été privés d'un logement décent, alors que plus de la moitié d'entre eux sont depuis des années en bidonville au Cannet ou à Cap d'Ail et les autres en logement insalubre. Alors que, les besoins en chambres, pour les Alpes-Maritimes sont évalués à 4000 si l'on compte les travailleurs actuellement hébergés dans la cité provisoire de la Vallée du Var, à Nice-Village, et qui devront être relogés en 1981. Alors qu'actuellement, un peu plus de 220 chambres seulement sont en construction.*

»Comment expliquer de tels besoins?

»Un gros retard a été pris qui peut s'expliquer par la rareté et le prix des terrains, mais qui tient surtout à l'inaction dans ce domaine des municipalités préoccupées de rentabilité et soucieuses de ménager leur électorat.»

Les promoteurs imposent leur loi à coup de bulldozer

Lundi 28 avril 1980. 9 heures du matin. Sur le «chemin de la Batterie» qui longe la dernière «marina» en construction, s'avance un groupe d'une dizaines de vigiles «Surveillance marina» accompagnés de chiens policiers. Au pied des célèbres «marinas Baie-des-Anges», ces résidences de luxe qui barrent de leurs quatre verrues de béton le littoral niçois, 33 ouvriers algériens habitent une vieille bâtisse. Tous ont travaillé sur le chantier des «marinas». Deux sont présents —l'un est malade, l'autre en accident de travail— ils sont brûtalement jetés dehors par les nervis. La pelleteuse entre en action. En quelques minutes, leurs biens personnels, meubles et papiers sont ensevelis sous les décombres.

Ce n'était pas le premier coup de force que les requins de l'immobilier perpétraient contre les immigrés mal-logés. L'expulsion des locataires de la «Villa Flavia» à Antibes s'était déroulée dans des conditions analogues. Ce ne sera pas le dernier. En octobre, la mairie (socialiste) de Carros fait détruire un petit bidonville en marge de la zone industrielle. Plusieurs immigrés dormiront dans les bois. A la mi-janvier, la SCI Gregori fait raser au bulldozer le logement d'une dizaine d'immigrés tunisiens qui devaient être relogés deux semaines plus tard dans le foyer Sonacotra de Cagnes/mer en cours d'aménagement.

Chaque fois, nous assistons à un scénario à peu près identique : les promoteurs s'assurent des soutiens auprès des élus locaux et s'adressent aux tribunaux. Les autorités préfectorales qui ne veulent pas se compromettre par l'utilisation de la force publique préfèrent laisser les mains libres aux intéressés et à leurs milices privées. Cela leur évite d'avoir à résoudre le problème du relogement et bien des complications politiques. C'est une attitude d'un jésuitisme révoltant.

«centre de vie» ou «camp de mort» pour les bâtisseurs du palais des festivals à Cannes ?

Entre le port de Cannes et le Casino municipal, au début de la Croisette, à deux pas des hôtels fréquentés par les plus argentés de ce monde, un immense chantier a vu le jour : celui du nouveau Palais des Festivals de Cannes.

Pour la réalisation, quatre très grosses entreprises du bâtiment se sont associées (SNC Quillery, Nicolleti, Citra—France, Spie-Batignolles). 370 ouvriers en écrasante majorité immigrés ont été déplacés pour cette réalisation : de 4 heures du matin à 21 heures, les ouvriers se succèdent en deux équipes sur ce chantier où le profit est bien plus à l'honneur que la sécurité des travailleurs. Un boiseur s'indignera : *«S'il n'y a pas d'accidents graves, c'est que nous sommes tous des ouvriers expérimentés. Nous avons des années de chantier derrière nous. Ils nous font travailler en chaussures de sport ou de ville, ils ne connaissent pas les chaussures de sécurité!»*

Mais là où la coupe va déborder, c'est à propos des logements. Dans la région de Cannes, les deux foyers existants sont archi-combles. Alors les patrons ont installé au fin fond de la zone industrielle de la Bocca un «centre de vie»... que d'aucuns baptiseront avec à propos «camp de mort».

Quelques dizaines d'Algeco (baraquement préfabriqué de chantier). Dans chacun, trois lits, un lavabo, trois armoires métalliques. *«Impossible de se reposer quand on n'est pas de la même équipe»*. Des réfectoires-cuisines mais glacials et l'eau est dehors. Des douches d'où l'on sort fumant de vapeur pour plonger dans le froid. Bref, tout le confort à 750,00 francs par mois et par tête.

Le chauffage (un petit radiateur électrique pour un préfabriqué sans la moindre isolation) a fait déborder la coupe : à 200, ils se syndiquent à la CGT et arrêtent le travail. Rien ne va entamer leur détermination. Ni la police devant le chantier, ni les rafles qui les conduisent au commissariat, ni Monsieur Nicoletti en personne venu tomber la veste (à laquelle le préfet à épinglé récemment la Légion d'honneur) et provoquer les ouvriers.

Concrètement, ils reprendront avec une augmentation de 5,00 F de la prime quotidienne de déplacement et une amélioration en matière de chauffage et d'éclairage. Mais surtout ils auront fait la démonstration qu'ils entendaient être traités comme des hommes et non des bêtes!

Sonacotra Nice-village, l'arbitraire au quotidien

Le jeudi 19 juin 1980, des banderoles barrent l'accès à la cité Sonacotra de la plaine du Var à Nice. C'est la grève. Des mille résidents, pas un n'ira sur les chantiers. *«Grève contre le banditisme des responsables de la cité»* dénonce une inscription sur le calicot. Les ouvriers accusent.

Ils refusent les perquisitions en pleine nuit. Le travailleur héberge-t-il un parent de passage, un ami? C'est la confiscation de la clé, l'expulsion immédiate. Pourtant en 1974, au moment où fut construite cette cité pour résorber le plus grand bidonville de France (la Côte-d'Azur tient à ses records!), les responsables de la Sonacotra reconnaissaient qu'il manquait au moins 500 chambres pour couvrir les besoins de l'époque.

Dans la semaine qui suivit celle du Dialogue Français-immigrés, la direction organise une descente générale dans les blocs. Pour marquer en quelque sorte que le dialogue se poursuivait sous d'autres formes... Un Algérien est tiré de son sommeil par un directeur. Celui-ci, revolver au poing, lui passe les menottes; il est frappé violemment au visage.

Les ouvriers dénoncent «les dessous de table», les «cadeaux» que certains membres de la direction du foyer extorquent aux résidents pour obtenir un logement ou simplement récupérer le leur après que le directeur les en ait expulsés arbitrairement.

Que dire du loyer qui a doublé en quatre ans (de 150,00 à 300,00 francs, il est aujourd'hui de 350,00 francs) sinon que sa progression n'a que peu de rapport avec celle des salaires du bâtiment et de l'agriculture.

La grève a donné un coup d'arrêt aux aspects les plus criants de cette situation arbitraire et de violence raciste. Cependant qu'en sera-t-il à l'avenir? La cité officiellement provisoire doit disparaître début 1982; or près de 4000 travailleurs immigrés devraient êtres relogés en foyer alors que les foyers-hôtels en construction totalisent 223 chambres.

Dans ces conditions, la politique de logement des immigrés apparaît comme s'inscrivant pleinement dans «la politique du retour» de Barre-Bonnet-Stoléru, à grands renforts de pressions administratives, de répression policière et de crimes racistes.

Correspondant Nice